

L'histoire de la justice en Belgique: état des recherches d'un domaine en gestation

XAVIER ROUSSEAU
Chercheur qualifié du FNRS
Chargé de cours invité à l'UCL

La publication d'un dossier sur les professions judiciaires est l'occasion de faire un bilan récent des travaux consacrés à la justice comme sphère de la vie sociale en Belgique.

Comme le rappelle Jean-Pierre Nandrin dans l'introduction de son article, cette préoccupation n'est pas sans lien avec la crise présente. Les périodes comme les débuts de l'Indépendance (Nandrin) ou la Libération de 1944-1945 (Luyten) paraissent porteuses d'enjeux cruciaux pour la gestation et la survie d'un Etat aux structures fragiles. Les systèmes de recrutement des magistrats sont alors d'autant plus vitaux qu'ils paraissent dissimuler leurs mécanismes aux yeux du public.

Il en est de même d'institutions fondées ou réorganisées par des régimes politiques antérieurs à la formation de l'Etat belge. Ainsi en va-t-il des juges de paix, maintenus dans la Belgique indépendante sur base du modèle napoléonien, alors mêmes qu'ils disparurent en France en 1958 (Logie) ou de l'évolution sous un apparent immobilisme d'un notariat contraint et forcé à la modernisation, notamment dans sa conception d'ancien régime d'un office patrimonial (Stevens).

L'accélération des débats actuels met l'Etat belge face à une "crise de légitimité". Certains pensent que son incapacité à proposer des réformes administratives et judiciaires durant le 20e siècle a entraîné une sclérose telle que l'Etat semble incapable de résister aux tendances centrifuges.

Les soubresauts d'une actualité brutale ne doivent cependant pas masquer les tendances longues. L'historien doit rappeler au juriste, ou au journaliste que les maux dénoncés aujourd'hui ne datent ni d'hier, ni d'avant-hier. Ils sont le fruit d'une amnésie collective à laquelle la Belgique n'échappe pas plus que d'autres Etats.

Parcourir les recherches consacrées à la justice n'est pourtant pas simple. Certes, depuis plusieurs années, l'histoire de la justice fait l'objet de travaux

spécialisés. Certes, les sources produites par l'activité judiciaire sont progressivement mises au jour, passées au crible de la critique, et exploitées non seulement par les juristes et historiens du droit mais par les historiens "de lettres" et d'autres spécialistes des sciences sociales. Certes, articles, mémoires de licences, thèses de doctorat et projets de recherche en témoignent: depuis une trentaine d'années, la justice s'est progressivement muée en objet de recherche historique.

Néanmoins, l'historiographie des deux derniers siècles demeure à l'état embryonnaire comme l'indique le baromètre des publications scientifiques: thèses de doctorat, articles dans des revues scientifiques, monographies et synthèses.

Or un tel développement est particulièrement sensible chez les historiens modernistes et médiévistes (Rousseaux, 1997). Mais il ne touche qu'avec un certain décalage l'histoire contemporaine (Rousseaux, 1993, 1994, 1996). De plus, la période de la formation de l'Etat belge devrait intéresser davantage les spécialistes du temps présent. Or il faut bien reconnaître, que dans les débats actuels, la mise en perspective des questions de justice se limite à l'énoncé de quelques lieux communs: politisation de la magistrature, manque chronique de moyens, renforcement de la gendarmerie, inflation des contentieux, judiciarisation croissante des rapports sociaux, procéduralisation du droit..., sans référence à des études sérieuses.

Ce retard historiographique peut s'expliquer par la conjonction de plusieurs phénomènes.

- Traditionnellement réservée à l'histoire du droit, l'étude des phénomènes juridiques a souffert d'une répartition du travail encore en usage dans certaines Facultés de Droit. Aux historiens du droit, l'étude de la longue durée occidentale, qui s'arrêtait naguère à la fin du 18^e siècle. Dans beaucoup de pays continentaux, la Révolution française formait une frontière commode. Le reste était affaire des spécialistes du droit contemporain. Une nouvelle histoire du droit s'est développée cependant en Allemagne¹ ou dans le monde anglo-saxon² autour de thèmes très contemporains. Par exemple l'histoire du droit nazi ou soviétique, la formation des systèmes juridiques nationaux et le développement des sociétés bourgeoises et industrielles. Mais cette histoire du droit n'a

1. Cette nouvelle histoire du droit s'exprime notamment dans deux revues allemandes: la *Zeitschrift für Neuere Rechtgeschichte* et *Ius Commune* ou des revues italiennes comme *Materiali per la storia del Diritto* et les thèmes contemporains pénètrent progressivement les revues traditionnelles (*Tijdschrift voor Rechtgeschichte*, *Revue d'histoire du droit français et étranger*, *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtgeschichte*, *Rivista di Storia del Diritto*...)

2. *Law and History Journal*; *Criminal Justice History*; *Ius Commune*...

pas encore vraiment acquis droit de cité dans les structures d'enseignement supérieur et de recherche en Belgique.

- D'autre part, l'histoire politique, économique et sociale de la Belgique s'est peu appuyée sur l'histoire du droit, en particulier sur les sources traditionnelles de l'historien juriste: la norme, la jurisprudence, la doctrine.

Quant aux archives de la pratique judiciaire, leur "invention" est susceptible de modifier radicalement la manière de faire l'histoire des deux derniers siècles, tant pour l'historien que pour le juriste, le sociologue ou le criminologue.

- Or à côté de ces barrières "culturelles", un autre problème, que ne connaissent pas les historiens des époques antique, médiévale et moderne est lié aux archives judiciaires. Leur consultabilité est toujours limitée par la loi des cent ans (Godding, 1978). Leur massivité fit longtemps obstacle à des politiques de conservation, d'inventoriage et de sélection raisonnée. En Belgique, les années 1990 ont marqué une véritable accélération dans la collecte et le débroussaillage des grands fonds produits par l'organisation judiciaire (Rousseaux 1994, Velle 1994). Les grandes lignes de l'organisation de l'appareil judiciaire, l'histoire des compétences et en conséquence, les modalités de production de la documentation ont fait l'objet d'une importante percée archivistique. Les chercheurs savent gré aux Archives générales du Royaume d'avoir, dans un contexte budgétaire et politique difficile, pris l'initiative d'une politique volontariste et rationnelle en la matière. Cette politique porte ses fruits à travers des instruments de recherche sur les institutions (Put, 1990, 1992; Velle, 1995a et b, 1996), le classement des fonds conservés, la mise à disposition de la plupart des fonds pour le 19^e siècle, et la collecte sélective des archives les plus nombreuses, celles de l'après-guerre. Dans ce domaine, la Belgique rattrape à grande vitesse ces principaux voisins européens.

En 1976, un colloque phare sur les *Sources de l'histoire des Institutions de la Belgique* (De Schepper, 1977) consacrait plusieurs interventions aux problèmes d'exploitation des archives judiciaires contemporaines (Voir les contributions de Godding, Wouters et Puissant, 1977). Qu'en est-il plus d'une vingtaine d'années après? Le temps semble venu d'un premier bilan.

Cet aperçu voulait embrasser l'ensemble des attributions dévolues aux instances judiciaires, policières ou pénales. Rapidement, comme dans le débat actuel, la domination des questions pénales s'imposa comme un fait. D'autant plus que les travaux sur le civil ou le commercial inspirés d'une nouvelle histoire de la justice, fondée sur le dépouillement d'archives sérielles, sont encore peu nombreux. En effet l'histoire de la justice civile est encore trop souvent celle du droit ou d'une sociologie législative. En matière pénale en revanche, l'existence de disciplines fortement intégrées aux sciences sociales comme la criminologie soutint depuis longtemps une approche plus contextuelle et empirique des phénomènes judiciaires. Néanmoins, notre optique est de considérer l'administration de la justice comme un objet social cohérent. En

conséquence, nous avons relevé dans la mesure du possible les travaux portant sur différentes branches du droit privé ou du droit public: justice familiale, justice du travail, justice commerciale, justice administrative, justice militaire, etc... Bien entendu, il est impossible de relever tous les travaux particuliers consacrés à un domaine juridique, une institution particulière ainsi que les études trop anecdotiques ou locales.

Enfin en raison de l'absence d'états de la question sur le thème comme de revues spécialisées, nous avons choisi dans cette revue de ne pas nous limiter aux références des dernières années, mais en gros aux travaux de l'après-guerre. Ainsi, certaines recherches inédites ou publiées apparaissent déjà dans les années 1940 et 1950. Expressions pionnières d'une histoire de la justice qui n'ose pas encore dire son nom, ils méritent d'être signalés à l'attention du lecteur.

JUSTICE IMPORTÉE, JUSTICE NÉGLIGÉE

On peut raisonnablement faire débiter l'étude de la justice contemporaine au régime français. Après la tentative avortée d'une modernisation judiciaire par Joseph II, la conquête des Pays-Bas autrichiens et de la Principauté de Liège par la République française consacre à la fois la création d'un territoire et la modernisation de la justice. Le 1er octobre 1795, la Convention proclame la "réunion" des départements belges à la France. Auparavant, l'ensemble disparate des territoires occupés avait été réorganisé en neuf départements "belges". Ces derniers se virent bientôt dotés du système judiciaire en usage en métropole sous le Directoire: un juge de paix par canton, un tribunal correctionnel par arrondissement, un tribunal civil et un tribunal criminel par département. Une structure qui évoluera au rythme des évolutions de l'an VIII, de 1811 jusqu'à la chute de Napoléon. Réunis de 1815 à 1830 au Royaume de Pays-Bas, les anciens départements belges furent le théâtre d'une révolution bourgeoise en septembre 1830. Le nouvel Etat conserva en 1832 la plupart des institutions judiciaires léguées par l'Empire. En deçà d'aménagements mineurs, ces institutions demeurèrent la base du système judiciaire belge d'aujourd'hui. Point de véritable révolution judiciaire dans l'histoire de la Belgique, mais un ensemble de réformes visant à adapter progressivement la justice pénale (code de 1867, loi de 1878) et la justice civile (code de procédure civile de 1967) aux évolutions de l'Etat et de la société avec un retard certain sur les phénomènes sociaux. L'historiographie de la Belgique contemporaine en témoigne. L'histoire politique et institutionnelle consacre peu de place aux évolutions de l'appareil judiciaire, l'histoire économique et sociale sous-estime encore le poids de l'activité judiciaire dans le développement économique et les crises sociales, l'histoire culturelle ou des mentalités découvre depuis 1996 la justice comme objet d'histoire.

Mais que peut apporter l'historien au débat actuel, à partir de deux siècles de production de sources, de fonctionnement des institutions, de choix des hommes, d'analyse de leurs pratiques quotidiennes, d'étude des populations concernées par cette justice tant décriée après avoir été si longtemps ignorée?

1. LES SOURCES DU DROIT ET LE TRAVAIL LÉGISLATIF

Les sources du droit contemporain sont bien entendu largement publiées dans les recueils officiels de sources réglementaires, de jurisprudence, sans oublier les travaux législatifs des assemblées parlementaires (Chambre des Représentants et Sénat). Il reste cependant que la jurisprudence publiée n'est que la partie émergée de l'iceberg des jugements, même pour la Cour de cassation.³ Quant à la doctrine, contenue dans les grandes revues et les collections de travaux universitaires, elle n'est pas toujours accessible pour le 19^e siècle. Les collections anciennes de périodiques professionnels comme la "Belgique judiciaire" (1840-1940) ou de nombreux ouvrages de doctrine tombés en désuétude connaissent le sort des ouvrages anciens des bibliothèques de cours et tribunaux et deviennent à leur tour inaccessibles (Velle, 1992). Il faut ajouter que suite à l'évolution très rapide des pratiques juridiques, des sources du droit et de besoins professionnels accrus, les fonds anciens des grandes bibliothèques de cours, tribunaux ou barreaux sont en voie de disparition. Une disparition accélérée par l'acidité du papier utilisé au 19^e siècle qui rend la conservation difficile et accélère la détérioration des collections. Si l'on y prend pas garde, l'historien du droit des 19^e et 20^e siècle ne disposera bientôt plus guère d'ouvrages originaux pour ses travaux (Vael, 1998).

La division du travail au sein des juristes et le faible d'intérêt des historiens pour le côté "droit" de l'histoire ont hélas fortement contribué à l'absence d'instruments de travail récents sur les sources du droit contemporain. Une notable exception est due aux travaux du Max-Planck-Institut für Rechtsgeschichte de Francfort et à la monumentale entreprise du professeur Coing en matière de droit privé. Ainsi les pays du Bénélux ont fait l'objet de travaux qui analysent les diverses institutions judiciaires et leur développement, la procédure et passent en revue les diverses sources (publiées) du droit, à partir de l'occupation française de la fin du 18^e siècle (Dahlmann 1982, Holthöfer, 1983, 1993). Conçus dans une perspective d'histoire du droit, ces instruments constituent une mine de renseignements sur les sources classiques de la vie juridique: législation, coutume, jurisprudence, doctrine. Mais il a fallu attendre 1994

³ Information aimablement communiquée par Jean-Pierre Nandrin.

pour qu'un "introduction bibliographique à la recherche institutionnelle sur le pouvoir judiciaire" en Belgique permette au chercheur de compléter des bibliographies vieilles (Velle, 1994).⁴ Ce travail recense de nombreux instruments de travail généraux tels que bibliographies, collections de sources, manuels, études et commentaires, revues spécialisées, dictionnaires, formulaires et publications statistiques ainsi que des travaux sur les organes du pouvoir judiciaire.

Avant 1827, il n'existe que peu de données d'ensemble sur la pratique judiciaire. Force est alors au chercheur de travailler directement sur les archives des tribunaux, notamment sur les dossiers et les registres de décisions, au risque de perdre une vue générale. A partir de 1827, la justice pénale, – et plus tard la justice civile, la justice commerciale et les prisons –, firent l'objet d'importants travaux statistiques où s'illustrèrent des noms comme Quetelet ou Ducpétiaux. L'inlassable activité d'un groupe d'hommes, à la fois scientifiques de renom et administrateurs de l'Etat, aboutit à une très riche production statistique pour la première moitié du 19^e siècle, consacrant le rôle déterminant de la Belgique dans la production de données statistiques. Après 1850, la qualité de cette documentation tend à diminuer jusqu'aujourd'hui où les statistiques pénales, civiles et commerciales demeurent à la traîne des statistiques économiques ou démographiques (Mary, 1991, pp. 12-15; Tixhon, 1997, Rousseaux-Stevens-Tixhon, 1998) et l'appareil statistique belge fort en retard par rapport à ses voisins.

Ces statistiques judiciaires, bien qu'indispensables à la compréhension du fonctionnement global des appareils de justice contemporain, n'ont cependant guère suscité d'engouement. Sous l'effet conjugué de l'explosion de la litigiosité après la seconde guerre mondiale et de l'évolution des techniques statistiques et informatiques, ces sources capitales pour l'histoire de la justice commencent à faire l'objet d'exploitations plus poussées. Le ton a été donné dans le domaine pénal, notamment par l'analyse des statistiques judiciaires et criminelles publiées annuellement depuis 1898 (Van Kerckvoorde, 1985, 1993). De même, les chiffres de la prison ont été reconstitués sur plus d'un siècle et demi (Vanneste, 1997). En matière d'organisation, les sociologues du droit ont produit des corpus de données sur le système judiciaire (nombre

4. Ainsi la bibliographie publiée *pro manuscripto* par J. GILISSEN (1965) qui développe son volume de *l'Introduction bibliographique à l'histoire du droit et à l'ethnologie juridique*, consacré à l'espace belge (GILISSEN, 1971) pour la période jusqu'à 1965. On complètera pour la période 1980-1985 par les répertoires publiés par P. DE WIN (1991) et par les bibliographies générales d'histoire de Belgique (GERIN 1960, VERVAECK, 1965; DE BELDER et HANNES, 1965; HEYSE et VAN EENOO, 1986; GAUS et VAN EENOO, 1992; VAN EENOO, DE WAELE, 1988). Pour les travaux inédits, thèses de doctorat et mémoires de licence, voir les répertoires récents (HENDRICKX, 1986, FRANCOIS et al., 1992). Enfin les rapports de recherche qui se multiplient sous forme de littérature grise mériteraient un inventaire.

d'étudiants en droit, magistrats, avocats, notaires et juristes occupés dans la recherche scientifique)... et sur l'activité des cours et tribunaux (Langerwerf, 1978; Van Loon, 1987) et des justice de paix (Langerwerf, 1987). Dans une optique de réflexion sur l'arriéré de la décision et d'aide à la réforme de la carte judiciaire, divers auteurs s'essayent à mesurer la charge moyenne d'affaires par magistrat puis à calculer un taux de litigiosité en matière civile et commerciale (Van Houtte, Langerwerf, 1977) pour défendre une meilleure expertise statistique en vue d'une efficacité plus grande des tribunaux (Langerwerf, Van Loon, Van Houtte, 1986).

Les sources de la pratique administrative de la Justice, bien que publiées, demeurent dispersées. Les recueils de circulaires, les arrêtés de nomination de magistrats, les annuaires et autres publications administratives du pouvoir exécutif ne font l'objet d'aucun recensement systématique et la dispersion actuelle des collections savamment réalisées au 19^e siècle – notamment dans les barreaux et les cours et tribunaux – est accentuée par l'accélération du temps juridique et l'engorgement des temples de la Justice. Enfin, quelques chercheurs se sont penché sur l'étude des moyens de la justice comme son budget et ses dépenses (Zeegers, sd; Huyse, 1976).

Les archives sur la politique judiciaire de la Belgique sont extrêmement fragmentaires. La décentralisation des archives du Ministère de la justice entraîne des inégalités dans la documentation conservée. Quant aux archives des cabinets, leur conservation n'est pas assurée. Le recours aux archives du personnel politique supérieur (les Ministres) et à leur entourage n'est guère facilité par des versements irréguliers et la plupart des recherches se limitent en conséquence au recours à des sources classiques (Annales et documents parlementaires, littérature, presse...) (Weber, 1997). Ces documents sont fréquemment convoqués dans les études qui se multiplient sur la genèse des textes législatifs ou réglementaires en Belgique.⁵ De telles recherches peuvent concerner des lois particulières parfois replacées dans un cadre socio-économique régional comme la loi impériale sur les mines dans la région liégeoise (Caulier-Mathy, 1983) ou la loi sur les sociétés anonymes de 1873 (Hoebeke, 1983), pour Gand, ou encore la loi sur la recherche en paternité de 1908 (Van Lombeek, 1983), celle qui instaure la protection de l'enfance (Van der Heyden, 1983), celle qui crée les ASBL (Vandenabeele, 1987). Des secteurs nouveaux soumis à régulation législative comme les relations sociales et de travail (Nandrin 1988, 1997b) ou les secteurs industriel et bancaire durant l'entre-deux-guerres (Vanthemische, 1980, 1983) ou la sécurité sociale après la seconde guerre mondiale ayant conduit à une production législative sont également étudiés. Des problèmes

⁵ Il serait utile envisager un répertoire des études inédites consacrées à la genèse d'une législation particulière.

politiques et institutionnels généraux comme l'organisation de la représentation à travers le suffrage universel, les modes de recrutement de l'armée (De Vos, 1984) ou les relations entre communautés à travers la législation linguistique (Van Goethem, 1990; Van Velthoven, 1980, 1981, Van der Berghe, 1983) ont attiré l'attention des chercheurs dans une perspective pluridisciplinaire. Enfin, les processus même de légifération et de codification et leur évolution au long du 19^e siècle ont inspiré les travaux des juristes (Gilissen, 1983, Vanderlinden, 1984, Stevens, 1997).

Il n'en demeure pas moins que le véritable gisement inexploité de l'histoire de la justice demeure la masse des archives des juridictions, sans oublier les archives des présidents de cours et tribunaux et des responsables du parquet, susceptibles de renouveler des thématiques un peu épuisées.

En Belgique, la prise de conscience de l'importance culturelle des productions judiciaires est récente (Rousseaux, 1993 [1994]; 1998b).. Les exigences de confidentialité des affaires, l'inflation croissante des sources de la pratique et le manque de personnel ont conduit des pans entiers de documentation à disparaître dans les caves humides ou les greniers percés. Gens de justice, archivistes et chercheurs ne sont pas pour autant demeurés inactifs. Dans un contexte de manque de moyens chroniques, ils ont entrepris progressivement de combler les retards dans la conservation et le tri des documents. Lors de ces explorations, la qualité de la documentation judiciaire conservée depuis 1795, à quelque niveau de juridiction que ce fut, en est d'autant plus apparue aux chercheurs. Les greffes des cours d'assises des tribunaux de première instance (sections civile, correctionnelle, commerciale et de la jeunesse), des tribunaux de police ou justices de paix, des juridictions commerciales ou du travail ou les archives des parquets offrent autant de miroirs des diverses facettes de la vie sociale appréhendée par la justice. Ajoutons encore l'ensemble des administrations actives en amont ou en aval de la justice (polices, administrations pénitentiaires, services d'aide aux justiciables...).

La recherche souffre encore de ces difficultés d'accès à la documentation. En particulier, les instruments de travail sont encore trop peu nombreux, ce qui donne à nombre de recherches un caractère tâtonnant et pionnier et rend nécessaire des travaux d'approche heuristiques et méthodologiques sur les grandes séries documentaires produites par l'exercice quotidien de la justice (Rousseaux, 1998b).

2. ORDRE PUBLIC, RÉFORMES JUDICIAIRES, CADRES JURIDIQUES ET INSTRUMENTS DE PROCÉDURE

On a plus haut souligné que la place du droit des deux derniers siècles dans les travaux d'historiens du droit reste fort limitée. Ainsi, remarquons-nous le peu d'études sur le droit pénal matériel et formel du 19^e siècle, hormis des

recherches souvent inédites sur la détention provisoire (Dupont-Bouchat, 1992) ou le jury d'Assises (Heyvaert, 1988; E. Rogiers 1985, 1987). Il en va de même de manière quelque peu paradoxale pour la doctrine. Les récentes bibliographies d'histoire du droit témoignent cependant d'un certain frémissement en la matière, tout particulièrement dans le domaine pénal. Plusieurs travaux d'histoire politique évoquent la question des réformes pénales ou de leur échec, tout particulièrement au 19^e siècle (Dupont 1980). Les problèmes de maintien de l'ordre face aux troubles sociaux (Segers, 1982; Delfosse, 1982, Verhaeghe, 1984-1989, Puissant, 1986, Deneckere, 1997) ou politiques (Keunings, 1986, 1994-1995, 1996) ont été particulièrement abordés dans le dernier quart du 19^e siècle. Par ailleurs, des questions comme la protection de l'enfance (Bodson, 1985; Devillez, 1992; Huart, 1994; Dupont 1995), la réforme de la bienfaisance (Wouters, 1981; Henkinbrant, 1994), la formation des législations sur le vagabondage (Luyten, 1986, Depreeuw, 1986, Vanden Berge, 1988) ou sur la répression de l'alcoolisme (Timmerman 1981; De Ruyver, 1982), les débats sur la peine de mort (Coppola, 1978; Nichels, 1980), la question pénitentiaire (Lamair, 1967, Ceys, 1987, De Backer, 1988) ou certaines législations particulières comme la libération conditionnelle (De Ridder, 1976; Pullijn, 1982) ou la probation (Peeters, 1982) ont été généralement incluses dans un débat plus large sur les réformes pénales de la fin du 19^e siècle: la question de la défense sociale (Tulkens, 1981; Dupont-Bouchat, 1986; Tulkens, 1993, Weber, 1997). Une question comme le contrôle de la prostitution a mis en lumière les hésitations entre réglementarisme à tout crin et abolitionnisme (De Schaepdrijver, 1985, 1986; Roelens, 1985; Huberty, 1982; Lis, 1986; Bare, 1993; Nokerman, 1995). Plus récemment la politique envers la délinquance et les délinquants dans l'après-guerre a été soumise à l'analyse (Mary, 1997).

En dehors du pénal, l'analyse en terme de politique est moins pratiquée pour deux raisons. D'une part, le lien est moins perceptible entre exercice de la justice civile et intervention de l'Etat. De l'autre, en raison d'une pratique judiciaire plus proche de l'arbitrage des intérêts entre les parties que de la sanction d'un modèle de comportement, les pratiques judiciaires apparaissent moins comme des mises en scènes symbolique d'une crise.

Indirectement, l'étude des politiques sociales a cependant produit de nombreuses recherches intégrant des dimensions de sociologie législative en matière de droit social et du travail: la réglementation du travail des enfants (Janssens, 1974), la lutte pour la régulation et la diminution du temps de travail (Scholliers, 1983), et la création de multiples instances de concertation et de dialogue entre travailleurs et employeurs.

En matière procédurale, les travaux fondés sur la pratique des juridictions d'époque ne sont pas légion (Coppens, 1983). Quant au droit civil, il n'a guère laissé de traces importantes, hormis l'une ou l'autre recherche de sociologie quantitative (Van Loon, Langerwerf, 1990; Wouters, Van Loon, 1991), et quelques études touchant au droit privé: sur le contrat de mariage et les relations

entre époux (Godding, 1983, Coppens, 1984, Beauthier, 1992a et b.) ou le divorce (Gueulette 1980, Wintein 1983). Le droit social et du travail au 19e siècle (Nandrin, 1988; Tanghe, 1989; Nandrin, 1997b) a attiré l'attention tandis que des secteurs comme le droit international, le droit administratif avec les conflits électoraux (Hoslet, 1983) ou le droit commercial restent largement en friche. On peut noter cependant un intérêt renouvelé pour l'approche historique des instruments juridiques de la modernisation des sociétés contemporaines, par exemple dans les thèses de E.C. Coppens sur la sécularisation du mariage dans la première moitié du 19e siècle (Coppens, 1984), de R. Beauthier sur les conceptions du couple (Beauthier, 1992) ou de H. Dumont (Dumont, 2 vol. 1996) sur le pluralisme idéologique en matière culturelle. Enfin une sociologie législative pluridisciplinaire s'est intéressée aux domaines de la filiation dans une perspective européenne (Deville et al., 1995).

3. LES INSTITUTIONS

Comme le faisait remarquer J. Gilissen en 1971, il n'existe guère de travaux sur l'histoire de l'organisation judiciaire belge en elle-même. Une importante lacune est maintenant comblée par la thèse de J.P. Nandrin consacrée à la première organisation judiciaire belge suite à la loi de 1832 (Nandrin, 1994). Le même auteur a livré de pertinentes réflexions sur la carte judiciaire (Nandrin, 1997a), l'histoire de l'institution du juge de paix ou sur le juge unique (Nandrin, 1989), prolégomènes à une recherche prosopographique systématique sur le personnel judiciaire dans l'Etat belge naissant.

Les recherches sur l'histoire des cours et tribunaux, en ce compris la cour de Cassation sont relativement limitées, se bornant à quelques historiques locaux (A. Vermer, 1951; Grauwels, 1978).⁶ Pour le début de l'histoire contemporaine, de la Belgique, on dispose d'un manuel d'histoire institutionnelle de Paul Pouillet (fils d'Edmond) dont le titre exprime clairement son orientation idéologique. *Les institutions belges sous le régime français. Essai sur les origines de nos institutions contemporaines.*⁷ La justice sous le Directoire, le Consulat et l'Empire se taille une part importante de l'ouvrage, mais ici encore le travail repose essentiellement sur une analyse des recueils normatifs. Pour les périodes ultérieures, on trouvera quelques études spécialisées dans la bibliographie déjà citée de K. Velle, ainsi qu'une étude sur l'organisation et les compétences du Ministère public, et des justices de paix et tribunaux de police par le même auteur (Velle, 1995a et b). Curieusement, l'histoire du ministère public reconstitué par

⁶ Pour un inventaire plus détaillé, voir VELLE, 1994.

⁷ POULLET, 1907.

Napoléon reste à écrire (Rousseaux, 1997b). Enfin, à l'époque où le paysage policier connaît de vrais séismes, les institutions de maintien de l'ordre connaissent un regain d'intérêt. A côté de synthèses socio-politiques (Fijnaut, 1979; Van Oustrive, Cartuyvels, Ponsaers, 1991), les études d'ensemble sur l'appareil policier sont rares (Foutre, 1985). En revanche, de nombreuses monographies locales sont consacrées aux différentes agences de maintien de l'ordre: la garde civique (Coenen, 1971-2 a et b; Jacobs, 1979; Jacobs, 1983; Verschaeren, 1972, 1986; Van Geet 1981), les polices urbaines et péri-urbaines (Brose, 1971; Keunings, 1980, 1983, 1986; Mullenders, 1985; Van Den Bossche, 1986; Dupont-Bouchat, 1987, Vandewalle, 1992), les polices rurales (Vermandere, 1968; Dewaele, 1974, Malliet, 1981, 1983, Bastiaen 1984, Van Noppen 1986) De même, la sûreté de l'Etat et la police secrète (De Schietere De Lophem, 1967; Keunings, 1984, 1988 a, 1989 a et b), la police judiciaire, (Coll, 1969; Van Lul, 1985) ou la gendarmerie (Rabier, 1981, Van Geet, 1978, 1996, Coll. 1979-1980) ou l'armée dans ses tâches de maintien de l'ordre (Segers 1982; Keunings, 1994) sortent de l'ombre à travers des monographies. Il en va de même pour l'administration pénitentiaire qui attend sa synthèse. Certains types d'établissements comme les maisons d'arrêt (Aertssen, 1980), l'architecture (Waelput, 1982) ou certains services comme le service anthropologique ont intéressé les chercheurs (Depreeuw, 1991) mais les monographies sur les établissements sont encore rares (Valcke, 1988).

De manière générale, l'historiographie des institutions régaliennes demeure déséquilibrée; à côté de vastes synthèses socio-politiques, d'études microscopiques, voire anecdotiques, et d'historiques corporatistes, il y manque encore de véritables travaux d'historiens.

Une histoire nouvelle de la justice suppose des angles d'attaque neufs. Parmi ceux-ci, à côté des lectures traditionnelles de l'histoire du droit des institutions largement fondée sur l'analyse des normes des structures statiques, les recherches plus récentes ont privilégié deux secteurs jusqu'alors négligés: le profil des hommes et l'analyse des pratiques.

4. LES HOMMES: PROFESSIONS ET PERSONNELS DE JUSTICE

Jusqu'à la récente thèse de Jacques Logie sur la magistrature des départements belges sous le régime français (1794-1814) (Logie, 1995), on ne disposait que de quelques recherches prosopographiques portant surtout sur la fin de l'ancien régime et la transition vers la Belgique contemporaine (Van Hille, 1970; 1981; De Buck, 1982; Rousseaux, Nandrin, 1992) ainsi que d'une magistrale présentation de l'ordre judiciaire au début de l'indépendance belge (Gilissen, 1983b). L'étude systématique des magistrats des cours supérieures, des tribunaux de première instance ou des juges de paix du 19^e siècle reste largement

à faire, bien qu'il existe des sources comparables à la célèbre série BB des Archives Nationales, tant dans les archives du Ministère de la Justice que dans certaines juridictions (Nandrin, 1994; Van Den Wijngaert, 1963; Merkelbag, 1984-85). Les recherches de J. Logie et de J.P. Nandrin ont porté l'une sur l'ensemble des magistrats des cours et tribunaux installés entre 1795 et 1815 dans les neuf départements "belges", l'autre sur près de 400 magistrats et juges de paix nommés en 1832. Ces travaux ont dégagé de manière systématique, la complexité des facteurs sociaux, familiaux et surtout politiques qui intervinrent dans les nominations, les modalités de formation d'une corporation et les objectifs de légitimation d'un nouvel Etat à travers une politique de nomination (Logie, 1997, Nandrin, 1997c). Les recherches se multiplient actuellement, soit sur certains personnels particuliers: procureurs (Janssens, 1983), avocats (De Buck, 1982), étudiants en droit (Van Hooreweghe, 1976), notaires, huissiers de justice (Lesage, 1993), gardes champêtres (Malliet 1981, Bastiaen 1984) ou policiers communaux, soit sur certaines périodes-clé dans les transformations: changements de régime et guerres (Gilissen 1983b, Rousseaux, Nandrin, 1992). Le régime hollandais comme le 20^e siècle demeurent dans l'ombre. Soulignons enfin la différence entre ces thèses, véritables études d'histoire politique et sociale, et les monographies généalogiques d'agents de justice.

5. UNE HISTOIRE DES PRATIQUES

Traditionnellement, les pratiques quotidiennes n'étaient accessibles qu'à travers les discours des professionnels de la justice eux-mêmes. Les tendances récentes de l'histoire sociale (Peschanski, 1993; Van Den Eeckhout, Scholliers, 1997) et la découverte lors de la retransmission télévisée des débats de la Commission parlementaire d'enquête sur les enfants disparus ont attiré l'attention du public, en tout cas en Belgique francophone, sur le décalage entre les pratiques officielles, les usages vécus et les reconstructions discursives.⁸ L'émergence de ce nouveau domaine d'investigation rend nécessaire le dépassement des normes et des réflexions du sens commun au profit d'une histoire fondée sur le poids quantitatif des pratiques quotidiennes.

Nonobstant certaines recherches sur les pratiques en droit du travail ou en droit civil (Pittomvils, 1995, Meulders, Matthys, 1996), ou l'activité notariale sous le régime français (Stevens, 1994), la justice pénale est actuellement le

⁸. A ce titre, l'intégralité des enregistrements des audiences de commissions d'enquête constitue une source nouvelle, dont l'historien du futur ne pourra se passer, pas plus que des enregistrements filmés de reconstitutions judiciaires ou des mémoires informatiques de procès d'assises.

domaine où les recherches sont les plus avancées. Ainsi ne peut-on plus parler du ministère public sans faire référence à la recherche menée sur la politique de classement sans suite en Belgique (Janssen, Vervaele, 1990). Ce travail est repose sur une double intuition. Celle d'une étude sur une fonction essentielle de la justice à partir des pratiques et non seulement des textes normatifs ou doctrinaux. Celle d'une recherche en perspective historique, partant des statistiques judiciaires depuis 1836, date à laquelle ces statistiques intègrent des informations sur les poursuites. A ce titre, cette recherche est particulièrement révélatrice des méthodologies prometteuses à l'oeuvre dans les sciences sociales du judiciaire. Pionnier à bien des égards, ce travail est demeuré quelque peu isolé. D'autre part, certains travaux abordent de manière globale le profil de criminalité d'une région et d'une époque particulière (Schegers, 1971; Verheyden, 1970; Allaerts, 1983; Anne, 1984; Neirinck 1985). D'autres types de pratiques comme l'exécution des peines ou des décisions de justice ne sont pratiquement pas étudiées à l'exception de la peine de mort (Cels, 1981), des peines corporelles (De Win, 1992) ou du travail pénitentiaire (Dupont-Bouchat, 1989).

Certaines périodes ont particulièrement intéressé les chercheurs. On peut même dire que la recherche s'est concentrée sur deux périodes: l'intégration des régions "belges" à la République puis à l'Empire français (1794-1814) et la fin de la seconde guerre mondiale. Entre les deux, un grand vide que des projets récents, combinant réflexion sur les archives, étude systématique de la jurisprudence et monographies précises tenteront progressivement de combler.⁹

L'étude est actuellement renouvelée quant aux premières juridictions contemporaines, celles qu'ont amené le Directoire puis le Consulat et l'Empire. Les quatre tribunaux dits "révolutionnaires" installés en 1794-1795 ont fait l'objet de monographies et de réflexions de synthèse (De Froidcourt, 1950; Thielemans, 1969; Stevens, 1983; Rousseaux, 1988; Paul, 1997). D'autres travaux s'étendent sur les tribunaux criminels du Directoire et leurs successeurs les cours de justice criminelle de l'Empire, puis les Cours d'assises sous l'Empire (Franskin, 1984; Rousseaux, 1990; Hanotier, 1991). Certains prolongent l'enquête sur les cours d'assises du Royaume des Pays-Bas et des premières années de la Belgique indépendante (Wauters, 1976; Evrard, 1995; Maquet, 1997). L'enquête s'étend également en direction des pratiques des tribunaux correctionnels (Delvax, 1996, Trodoux, 1997) aborde les juridictions de police

⁹ Ainsi le Centre d'histoire du droit et de la justice de l'Université de Louvain-la-Neuve s'est-il attelé à une entreprise systématique de réflexion sur l'exploitation des archives judiciaires contemporaines.

(Bekers, 1969) et les justices de paix et pour des matières aux frontières du pénal et du civil, s'intéresse aux conflits portés devant les conseils de prud'hommes (Pittomvils, 1995), ou aux tribunaux pour enfant instaurés par la loi de 1912 (Brunson, 1997). Pour la suite, l'exploitation des archives judiciaires des 19^e et 20^e siècle, est en réalité essentiellement le fait de travaux d'historiens de lettres ou de criminologues.¹⁰ Parmi quelques infractions spécifiques, piraterie (Vandamme, 1985), délits politiques et de presse (Debaere, 1986; 1990; Steylemans, 1988), exercice illégal de la médecine (Detry, 1994), les travaux se sont surtout appesanti sur les formes diverses de violence comme le duel (Gabriel, 1990; Sterckx, 1993), l'infanticide ou l'avortement (Devos, 1986, Schoukens, 1994; Willekens, 1982; Sauveur, 1997) ou les violences sexuelles à partir des archives de cours d'assises ou des tribunaux correctionnels (Pousseur, 1993; 1993-1996; Le Clercq, 1997).

L'autre période privilégiée est la seconde guerre mondiale. Le contrôle des suspects politiques (Hannes, 1983) lors de la mobilisation, la position difficile des forces de l'ordre ou la magistrature en Belgique occupée durant la guerre (Louveaux, 1981; Van Geet, 1985), le traitement des otages par les autorités militaires d'occupation (Konings, 1982) ont fait l'objet d'étude. Mais c'est principalement le rôle de la justice militaire dans la répression des collaborations qui a suscité des analyses d'époque (Gilissen, 1950-1951) et des travaux ultérieurs. Les divers travaux présentent un tableau complexe portant à la fois sur les questions de définition de la collaboration avec l'ennemi (Gilissen, 1984a et b), l'analyse des milieux "collaborateurs" (Ghysens, 1983), la politique de la répression, les moyens mis en oeuvre, notamment dans la magistrature et le quotidien des internements (Dingemans, 1995). Une recherche exemplaire a profondément renouvelé la question de la répression des collaborations à partir d'une analyse quantitative des jugements des conseils de guerre (Huyse, Dhondt, Depuydt, 1993). Cette pièce scientifique essentielle a relancé un débat politique encore vif autour de la question de l'amnistie des collaborateurs réclamée par le mouvement flamand. Débat teinté de problèmes "communautaires" en raison de l'opinion reçue d'une répression plus rapide et plus brutale de la collaboration en Flandre face à un traitement moins sévère et plus lent de la collaboration en Wallonie. A cette idée simple, les auteurs ont substitué une analyse plus fine, mettant essentiellement mis en exergue la différence de nature de la collaboration: plus politique et individuelle du côté flamand et plus économique et industrielle du côté wallon et les variations locales et temporelles de la répression judiciaire. Ces recherches, permises par l'ouverture des archives de l'Auditorat militaire et des conseils de Guerre pour la période 1944-1952 sont en plein essor du côté flamand et permettent de préciser

¹⁰. Pour un relevé plus systématique, voir ROUSSEAU, 1993.

les rouages, les moyens et les tendances et la chronologie de la répression des diverses formes de collaboration avec l'ennemi, par exemple la collaboration économique (Luyten, 1996). On espère que du côté wallon, les chercheurs complètent ce tableau (voir Conway, 1997).

Il n'empêche qu'au-delà de quelques années mieux étudiées, des périodes importantes de l'histoire de Belgique demeurent dans l'ombre. Depuis le Royaume des Pays-Bas (1815-1830), jusqu'aux grandes crises des années 1960 et 1970, l'historiographie n'a guère de choses à se mettre sous la dent.

6. USAGERS DE LA JUSTICE ET POLITIQUES JUDICIAIRES

La clientèle de la justice reste largement dans l'ombre. La question du rapport des populations à la justice a été cependant étudiée sous l'angle de la langue de la procédure et de l'acculturation juridique par Herman Van Goethem (Van Goethem, 1990, 1997). Parmi les populations mêlées à la justice, les groupes pénalisés ou stigmatisés ont focalisé la sollicitude des chercheurs: prostituées (Keuppens, 1991), homosexuels (Maes, 1996), tziganes (Debruyckere, 1993), infanticides, avorteurs ou empoisonneuses (Schoukens, 1994; Septon, 1995-1996, Sauveur, 1997). Il en va de même du profil des personnes poursuivies et condamnées dans le cadre de la répression de la collaboration à la fin de la dernière guerre. Dans une question aussi délicate, on comprend qu'il soit cependant prématuré d'en tirer des informations, faute de résultats précis et incontestables.

Il est cependant une certaine catégorie d'"usagers" de l'appareil judiciaire, mieux connus: les détenus des différentes structures d'enfermement. On en sait ainsi un peu plus sur le profil des prévenus et condamnés dans diverses prisons sous les régimes français (1795-1814) et hollandais (1815-1830) (Hansotte, 1983; Deserrano, 1983; Piron, 1986; Stevigny, 1991), sur la place des femmes (Laurent, 1987; Dupont-Bouchat, Alexandre, Laurent, 1989) et des enfants (Dupont-Bouchat, 1981; Digneffe, Dupont-Bouchat, 1982; Dupont-Bouchat, 1984; Id, 1991; Strimelle, 1985; Alexandre, 1987; Christiaens, 1994; Dupont-Bouchat, 1995; Gérard, 1997) dans le système pénitentiaire belge au 19^e siècle. Sur la politique des autorités à l'égard de ces catégories sociales particulières, en particulier les délinquants "juvéniles", on dispose d'une synthèse récente (M.S. Dupont-Bouchat, 1996). Reste que la grande masse des populations pénitentiaires masculines demeurent dans l'obscurité (Muylle, 1977) tout comme de nombreuses autres clientèles des agences de maintien de l'ordre: les aliénés, les enfants sous protection, les condamnés correctionnels, les vagabonds et les mendiants, la clientèle des tribunaux de police, les prostitué(e)s et leurs client(e)s, les grévistes et les manifestants,... Ici encore, nous devons déplorer le manque d'étude sur les usagers de la justice civile, commerciale, ou du travail, ou encore les suppôts des juridictions militaires.

Notons enfin que le courant récent de recherche qui étudie les rapports entre usagers et administration de justice ou s'intéresse aux modalités du recours à la justice ou des stratégies d'évitement est encore peu présent en Belgique. Un exemple récent de telles monographies à connotation anthropologique est fourni à propos des modes de recours à la justice dans les affaires de violence sexuelles en milieu rural (Le Clercq, 1997).

7. LA JUSTICE COMME NOYAU DUR DE L'ETAT ?

En raison de ces lacunes monographiques, peu de recherches explorent la place structurante de la justice dans le développement de l'Etat belge. Or, un premier élément frappant à qui aborde la littérature est l'influence majeure des praticiens de la justice comme des spécialistes de la doctrine sur l'historiographie des institutions judiciaires anciennes. De nombreux éditeurs de textes au 19^e siècle étaient de hautes figures du monde judiciaire du jeune Etat belge: procureurs du Roi, conseillers à la Cour de cassation, avocats généraux. Avocats et procureurs généraux choisissaient fréquemment un sujet historique pour leur discours de rentrée (Godding in De Schepper, 1977). Les préoccupations idéologiques n'étaient pas absentes de leurs discours dans un contexte où la viabilité et la cohésion interne du jeune Etat belge en formation était loin d'être assurée (Jacob, 1996). Certains discours de rentrée servaient en réalité à stigmatiser l'imperfection de la justice des temps obscurs, pour mieux faire ressortir l'excellence de la justice du jeune Etat. L'histoire servait alors de repoussoir. Quand aux professeurs de droit, leur souci est d'assurer solidement l'ancrage national d'un système juridique pourtant largement hérité de la France révolutionnaire et napoléonienne. En consacrant de vastes études à la formation du droit pénal de principautés d'ancien régime, Edmond Poulet défendait l'idée d'un double noyau souverain dans la formation du jeune Etat: le Brabant, coeur des Pays-Bas et l'ancienne principauté indépendante de Liège.¹¹ Utilisée comme repoussoir ou racine, l'histoire institutionnelle et notamment judiciaire sert donc largement à montrer l'irrésistible émergence, à travers la diversité d'ancien régime, de cet "improbable" Etat qui naquit des découpages successifs de la Révolution française et du Congrès de Vienne lors d'une Révolution inattendue en 1830.

La contribution précise de cette justice à la formation de l'Etat demeure un chantier ouvert, eu égard aux implications idéologiques de nombreux travaux des historiens du droit et des institutions. Au point de départ, la grande énigme est l'acculturation somme toute rapide de la population et des élites "belges" à un système judiciaire issu des guerres et d'une occupation étrangère. Pour-

¹¹. POULET, 1867; 1870, 1874.

quoi, en 1787, la modernisation judiciaire avait-elle été emportée par la révolte contre le despote éclairé, alors que l'organisation française, subie en 1795, fut-elle acceptée sans trop de résistances et survécut-elle à la chute de l'Empire? Quel fut l'impact de l'action de Guillaume Ier sur la formation d'une identité judiciaire synthétisant autonomie des anciennes provinces et modernisation à la française? Comment la justice et ses acteurs ont-ils perçu, vécu, réagi aux défis de la Belgique contemporaine (oppositions politiques, industrialisation, urbanisation, question sociale, question linguistique, migrations de population, occupations militaires, décolonisation, etc...)? Comment expliquer que ni les groupes politiques, ni les piliers sociaux n'ont vu venir la crise récente et que la "marche blanche" soit unanimement présentée comme une réaction "citoyenne"?

POUR OUVRIR LE DÉBAT ...

Le développement de ce domaine de recherche offre à la fois des perspectives stimulantes et rencontre de sérieux obstacles. Un premier obstacle, on l'a vu, est la difficulté d'accès à l'information pour le chercheur en raison de l'état des bibliothèques et des collections documentaires et plus généralement le manque d'instruments de travail.

A cet obstacle s'ajoute la faible institutionnalisation de l'histoire de la justice. A la fois au service du droit et de la justice, de la criminologie ou de la sociologie professionnelle et de l'histoire générale, ce nouveau "domaine" de l'histoire ne dispose pas d'une tradition bien établie. La justice est souvent l'instrument le plus négligé parmi les grandes institutions de la société civile. Les méthodes d'analyse demeurent instables. Son étude comme administration publique est encore trop absente des facultés de droit, des écoles de criminologie, des départements de sciences politiques et sociales et d'histoire. En outre, la récente découverte de la recherche par les administrations chargées des fonctions régaliennes de l'Etat (Intérieur, Justice...) s'accompagne par un flux de commandes aux Universités, dans une optique d'aide à la décision, qui ne permet pas toujours aux chercheurs d'avancer dans les domaines fondamentaux (Mary, 1998).

Ces lacunes sont cependant compensées par les perspectives très prometteuses pour la recherche. Il s'agit tout d'abord de mobiliser les méthodes éprouvées de l'historien et du juriste: critique documentaire, science de l'exégèse textuelle, mise en perspective chronologique et contextuelle. Parmi les nouvelles méthodes des sciences sociales, deux approches semblent particulièrement intéressantes pour l'histoire de la justice: les méthodologies quantitatives de l'économiste et du sociologue et l'approche "qualitative" des ethnologues.

Appliquées à des documents sériels comme des procès-verbaux de police, des actes d'accusation, des décisions de cours et tribunaux, des comptes d'amendes pénales, des registres d'écrous, des casiers judiciaires..., les

méthodes statistiques peuvent conduire à mieux mesurer les grands flux et les grandes structures de l'activité judiciaire au cours de deux derniers siècles.

Néanmoins, une telle histoire suppose de revoir les catégories, en particulier les échelles chronologiques et géographiques. L'historien est particulièrement conscient de l'importance des jeux d'échelles. A côté de grandes synthèses, les études régionales et des monographies locales sont nécessaires pour mesurer l'articulation du système de justice du local au global. Les archives judiciaires permettent sans nul doute la multiplication de ces enquêtes.

Enfin, l'approche ethnométhodologique des anthropologues du droit peut être menée sur des documents aussi variés que des témoignages de paysans du 19^e siècle, des procès-verbaux de gendarmerie ou des audiences de cours d'assises du 20^e siècle. Une telle lecture permet de restituer les sens cachés du discours juridique, de saisir les stratégies des différents acteurs dans le "jeu judiciaire" ou de comprendre les fonctions sociales des rituels judiciaires dont les liens avec les sphères du sacré, de la société et du pouvoir demeurent souvent complexes (Levy, Rousseaux, 1997).

En mobilisant ainsi pratiques éprouvées et méthodologies nouvelles, attentives aux constructions idéologiques et aux jeux d'échelle, l'historien(ne) de la justice sera relativement bien armé(e) pour partir à l'assaut de ses véritables filons: les immenses masses documentaires qui dorment dans les bibliothèques, les dépôts d'archives et les juridictions.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

KU Leuven	Katholieke Universiteit Leuven
UCL	Université catholique de Louvain
UG	Universiteit Gent
ULB	Université Libre de Bruxelles
ULG	Université de Liège
VUB	Vrij Universiteit Brussel

BIBLIOGRAPHIE

Instruments de recherche

DE BELDER J., HANNES J., *Bibliografie van de geschiedenis van België/Bibliographie de l'histoire de Belgique 1865-1914*, Louvain-Paris, 1965.

DE WIN P., *Rechtshistorische bibliografie van België 1980-1985*, Bruxelles, 1991 (Juris Scripta Historica IV).

FRANCOIS L. et al., *De vele gezichten van de nieuwste geschiedenis. Les multiples visages de l'histoire contemporaine*, Gand, 2 vol, 1992 et 1995.

GAUS H., VAN EENOO R., *Beknopte bibliografie van de politieke en sociaal-economische evolutie van België 1945-1992*, Louvain-Apeldoorn, 1992.

- GERIN P., *Bibliographie de l'histoire de Belgique 1789-21 juillet 1831*, Louvain-Paris, 1960.
- GLISSEN J., (dir.) *Bibliographie de l'histoire du droit des provinces belges*, 2 tomes, Bruxelles, 1965. [publié en 1986]
- HENDRICKX J.P., *Répertoire des mémoires de licence et des thèses de doctorat présentés dans les départements d'histoire contemporaine des Universités belges*, t.1, 1945-1975, Louvain-Bruxelles, 1986.
- HEYSE M. VAN EENOO R., *Bibliografie van de geschiedenis van België/Bibliographie de l'histoire de Belgique 1914-1940*, Louvain-Bruxelles, 1986.
- VAN EENOO R., DE WAELE M., *Beknopte Bibliografie van de Politieke en Sociaal-Economische Evolutie van België 1918-1988*, 3e ed., Gand, 1988.
- VELLE, K., *Recht en Gerecht. Bibliografische inleiding tot het institutioneel onderzoek van de Rechterlijke Macht (1796-1994)*, Bruxelles, 1994.
- VERVAECK S., *Bibliografie van de geschiedenis van België/ Bibliographie de l'histoire de Belgique 1831-1865*, Louvain-Paris, 1965.

Travaux

- ALEXANDRE F., *Les institutions pénitentiaires pour enfants en Belgique: le pénitencier des filles à Namur (1864-1890)*, Louvain-la-Neuve, 1987 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).
- ALLAERTS, G. *De criminaliteit in het Brusselse gedurende de Franse periode 1795-1811*, Louvain, 1983 (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).
- ANNE D., *Studie van "de kleine criminaliteit" in de gemeente Temse (1830-1870)*, Gand, 1984 (UG, mémoire de licence en criminologie, inédit).
- AERTSEN J., *De arresthuizen in België*, Gand, 1980 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).
- BARE V., *Les attitudes des autorités du XIXe siècle face à la prostitution. Le cas namurois*, Louvain-la-Neuve, 1993 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).
- BASTIAEN F., *De veldwachter in het spanningsveld van autoriteit en solidariteit (het arrondissement Gent-Eeklo, 1830-1914)*, Gand, 1984 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit)
- BEAUTIER R., *La paix des familles, le secret intérieur des ménages et les regards de la justice. Causes de divorce et relations personnelles entre époux en Belgique et en France au XIXe siècle*, Bruxelles, 1992 (ULB, thèse de doctorat en droit, inédite).
- BEAUTIER R., *La paix des familles, le secret intérieur des ménages et les regards de la justice. Causes de divorce et relations personnelles entre époux en Belgique et en France au XIXe siècle*, in *Revue interdisciplinaire d'Etudes juridiques*, 28, 1992, pp. 57-71.
- BEKERS J. *Het ariëf van de politierechtbank als bron voor sociale geschiedenis. Een voorbeeld te Antwerpen omstreeks 1900*, in *Bijdragen tot de geschiedenis*, 1969, pp. 187-211.
- BODSON G., *Handel in blanke slavinnen te Brussel (1870-1914)*, Leuven, 1985 (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).
- BROSE J., *Histoire de la police liégeoise de 1795 à nos jours*, Huy, 1971.
- BRUNSON V., *La pratique du tribunal pour enfants de Namur (1912-1920). Contribution à l'histoire des tribunaux pour enfants en Belgique*, Louvain-la-Neuve, 1997 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).
- CAULIER-MATHY N., *La persistance de l'Ancien Régime: le droit liégeois et la loi impériale de 1810 sur les mines*, in *Revue belge d'histoire contemporaine*, 14, 1983, pp. 53-90.
- CELS J., *Artikel 8: 'Ieder ter dood veroordeelde wordt onthoofd'*, Deurne, 1981.
- CEYS H., *Van celgevangenis naar instelling van sociaal verweer: analyse van honderd jaar penitentiair beleid, 1830-1930*, Louvain, 1987 (KU Leuven, mémoire de licence en sciences religieuses, inédit).

CHRISTIAENS, J., Stoute kinderen achter slot en grendel. Het vaderlijk tuchtigingsrecht in de ontstaangsgeschiedenis van de negentiende-eeuwse kinderbescherming in *Tijdschrift voor sociale Geschiedenis*, 20-2, 1994, pp. 149-169.

COENEN R., De politieke en sociale gebondenheid van de Antwerpse burgerwacht (1830-1914) in *Revue belge d'Histoire Militaire/Belgisch Tijdschrift voor Militaire Geschiedenis*, 1971-2a, 19, n° 3, pp. 315-354.

COENEN R., De Antwerpse burgerwacht in de uitoefening van haar taak, 1830-1914, in *Revue belge d'Histoire Militaire/Belgisch Tijdschrift voor Militaire Geschiedenis*, 1971-2b, 19, n° 5, pp. 416-442.

COLL., *De gerechtelijke politie bij de parketten 1919-1969: een jubileumboek*, Nivelles, 1969.

COLL., *Geschiedenis van de Rijkswacht*, 2 vol., Bruxelles, 1979-1980; (vers. française) *Histoire de la gendarmerie*, 2 vol., Bruxelles, 1979-1980.

CONWAY M., Justice in Post-War Belgium. Popular Passions and Political Realities, in *Cahiers d'histoire du temps présent*, 2, 1997, pp. 7-34.

COPPENS C., Het Tribunal Civil du Département de l'Escaut en de rechtbank van eerste aanleg te Gent. Een bijdrage tot de studie van de burgerlijke rechtspraak in de periode 1796-1830, in *Revue Belge d'Histoire contemporaine*, 14, 1983-1/2, pp. 1-51.

COPPENS E.C., *Het huwelijk "quoad vinculum". Een studie van de secularisering van het huwelijksrecht*, Gent, 1796-1857, Gand, 1984 (UG, thèse de doctorat en histoire, inédite).

COPPOLA M.J., *L'opinion publique en Belgique face à la peine de mort au XIXe siècle (1827-1867)*, Louvain, 1978 (Université catholique de Louvain, mémoire de licence en histoire, inédit).

CUYPERS J., Bijdrage tot de geschiedenis van het Rijkswacht syndicalisme: de Verbroedering der Rijkswacht (1934-1964), in *Panopticon*, 6, 1985, pp. 103-121.

DAHLMANN S., Die Gesetzgebung zum Verfahrensrecht, Belgien, in COING H. (ed.), *Handbuch der Quellen und Literatur der neueren europäischen Privatrechtsgeschichte III/2*, Munich, 1982, pp. 2581-2601.

DE BACKER M., *Het penitentiair beleid tussen 1830 en 1860 in België*, Louvain, 1988 (KU Leuven, mémoire de licence en criminologie, inédit).

de BRABANT S., *Les prisons de Namur sous le régime français (1794-1814)*, Louvain-la-Neuve, 1987 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

DEBRUYCKERE T., *Zigeuners in België tussen 1868 en 1943: structuralistische benadering van een repressiever wordend beleid*, Gand, 1993 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).

DE BUCK G., *De Gentse advocaten 1780-1830. Een onderzoek naar het sociaal profiel van een beroepsgroep*, Gand, 1982 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).

DE FROIDCOURT G., *Le tribunal Révolutionnaire de Liège (1794-1795)*, Paris, 1930.

DEGRAEVE B., *De organisatie, de rekrutering en een sociale stratificatie van de gendarmerie in het Schelde-departement tijdens de Franse overheersing, 1795-1814*, 3 vol. 1992 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).

DE RIDDER J., *De wet op de voorwaardelijke invrijheidstelling van 1888 tot 1976, haar toepassingen en eventuele wijzigingen*, Bruxelles, 1976 (VUB, thèse de doctorat en droit, inédite).

DESCHAEFDRIJVER S., Reglementering van prostitutie, 1844-1877: opkomst een ondergang van een experiment, in *Revue belge d'histoire contemporaine*, 16, 1985, pp. 473-506.

DESCHAEFDRIJVER S., Regulering van prostitutie in de negentiende eeuw. Een concreet voorbeeld: Brussel, 1844-1877, in *L'initiative publique des communes en Belgique 1795-1940. Het Openbaar initiatief van de gemeenten in België 1795-1940*, Bruxelles, Crédit Communal, 1986, 2, pp. 499-523.

DE SCHEPPER H. (ed.), *Bronnen voor de geschiedenis van de instellingen in België. Sources de l'histoire des institutions de la Belgique*, Bruxelles, 1977.

DE SCHIETERE DE LOPHEM C., *L'organisation de la police et les suspects au Régime, au début de l'occupation, française en Belgique (1794-1795) dans l'arrondissement du Brabant*, Louvain, 1967 (Université catholique de Louvain, mémoire de licence en histoire, inédit).

DE SERRANO V., *Het gevangeniswezen te Leuven na de aanhechting van onze gewesten bij Frankrijk (1795-1814)*, Louvain, 1983 (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).

DEBAERE M., *De pers voor de jury. Persprocessen voor het Hof van Assisen van Brabant, 1830-1847*, Louvain, 1986 (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).

DEBAERE M., *La presse devant le jury brabançon 1830-1847 in Les destinées du Jury criminel*, R. MARTINAGE, J.P. ROYER (ed.), Lille, 1990, pp. 103-113.

DELFOSE P., *Ordre public et conflits sociaux dans la société belge (1830-1914)*, 3 vol., Louvain-la-Neuve, 1982.

DELVAX N., *L'activité pénale dans l'arrondissement de Jodoigne sous le Directoire, société rurale et justice nouvelle*, Louvain-la-Neuve, 1996 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

DENECKERE G., *Sire het volk mort. Sociaal protest in België (1831-1918)*, Gand, AMSAB, 1997.

DEPREEUW W., *Heeft dit verleden nog toekomst? Beschouwingen over de ontwikkeling van de penitentiair anthropologische dienst*, in *Panopticon*, 1991, pp. 105-109.

DEPREEUW W., *Landloperij, bedelarij en thuisloosheid. Een socio-historische analyse van repressie, bijstand en instellingen*, 3 vol., Louvain, 1986 (KU Leuven, thèse de doctorat en criminologie, inédite).

DE RUYVER B., *De alcoholwet Vandervelde in historisch en ideologisch perspectief*, in *Tijdschrift voor Sociale Wetenschappen*, 1982, pp. 342-369.

DE RUYVER B., *De strafrechtelijke politiek gevoerd onder de socialistische ministers van justitie E. Vandervelde, P. Vermeulen, A. Vranckx*, Anvers-Arnhem, 1988.

DETRY V., *L'exercice illégal de la médecine en Belgique au 19e siècle*, Louvain-la-Neuve, 1994 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

DEVILLE A., DUPONT-BOUCHAT M.S., GERARD P., PAYE O., *Du jeu des clivages à la politique du compromis. La loi de 1987 sur la filiation en Belgique*, in ASSIER-ANDRIEU L., COMMAILLE J. (dir.), *Politiques des lois en Europe*, Paris, 1995, pp. 21-82.

DEVILLEZ V., *La traite des blanches et l'action de la sûreté publique 1880-1914*, Louvain-la-Neuve, 1992 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

DE VOS L., *Het effectief van de Belgische krijgsmacht en de militiewetgeving 1830-1914*, Leuven, 1984, (KU Leuven, thèse de doctorat en histoire, inédite).

DEVOS C., *Kindermoord in de provincie Brabant in de periode 1832-1900*, Louvain, 1986, (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).

DEWAELE M., *Koksijde Veldwachters 1799-1974*, Coxyde, 1974.

DE WIN P., *De kaakstraf in België van de Franse tijd tot 1867*, Bruxelles, 1992. (Iuris Scripta Historica VI).

D'HAENENS J., *De arbeidsduurbeperving 1789-1921. Bijdrage tot de bespreking van de politieke besluitvorming bij de regeling van de arbeidsduur; met nadruk op de wet van 14 mei 1921, op de 8-uren-dag en de 48-uren-week*, Bruxelles, 1982 (VUB, mémoire de licence en histoire, inédit).

DIGNEFFE F., DUPONT-BOUCHAT M.S., *Le pénitencier de Saint-Hubert. II De la maison pénitentiaire à l'école de bienfaisance, 1867-1890, Saint-Hubert d'Ardenne. Cahier d'Histoire*, VI, 1982, pp. 139-186.

DINGEMANS A., *Het dagelijks leven in gevangnissen en interneringscentra 1944-1950. Twee getuigenissen over de Begijnenstraat, Sint-Gillis, het Klein Kasteeltje en de Geniekazerne*, Leuven, 1995 (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).

DUMONT H., *Le Pluralisme idéologique et l'autonomie culturelle en droit public belge*, vol 1: de 1830 à 1970; vol. 2: de 1970 à 1993, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 1996.

DUPONT L., *Waarover men niet (meer) spreekt. Een eentonig verhaal over strafrechtelijke hervormingspogingen in België*, in *Panopticon*, 1, 1980, pp. 445-449.

DUPONT-BOUCHAT M.S., *Le pénitencier de Saint-Hubert. I La maison pénitentiaire des jeunes délinquants, 1847-1867*, in *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, V, 1981, pp. 161-182.

DUPONT-BOUCHAT M.S., Le pénitencier de Saint-Hubert. III L'école de bienfaisance de 1890 à 1914, *ibid.* VII, 1984, pp. 165-196.

DUPONT-BOUCHAT M.S., Stratégies de maintien de l'ordre en Belgique et en France au XIXe siècle, la doctrine de la défense sociale, in *Historische Soziologie der Rechtswissenschaft*, Francfort-sur-le-Main, 1986, pp. 79-105.

DUPONT-BOUCHAT M.S., La police à Saint-Gilles au XIXe siècle, in *Cahiers Bruxellois*, 28, 1987, pp. 61-84.

DUPONT-BOUCHAT M.S., ALEXANDRE F., LAURENT S., En marge du travail: femmes criminelles - Femmes en prison in *Femmes des années 80, catalogue de l'exposition organisée par le département d'histoire de l'Université de Louvain à l'occasion du centenaire de la loi*, Louvain-la-Neuve/Bruxelles, 1989a, pp. 11-16.

DUPONT-BOUCHAT M.S., Le travail des enfants dans les pénitenciers avant 1889, in *Cahiers de la Fonderie. Revue d'histoire sociale et industrielle de la région bruxelloise*, 7, 1989b, pp. 19-23.

DUPONT-BOUCHAT M.S., Le pénitencier de Saint-Hubert. IV. Saint-Hubert, pénitencier modèle au XIXe siècle; *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahier d'Histoire*, VIII, 1991, pp. 143-160.

DUPONT-BOUCHAT M.S., La détention avant jugement. Le "modèle belge": mythe ou réalité?, in P. ROBERT, *Entre l'ordre et la liberté: la détention provisoire: deux siècles de débats*, Paris, 1992, pp. 154-186.

DUPONT-BOUCHAT M.S., De la prison à l'école de bienfaisance. Origines et transformations des institutions pour enfants en Belgique au XIXe siècle (1840-1914), in *Criminologie*, Montréal, 28-1, 1995, pp. 23-53 et 28-2, pp. 85-108.

DUPONT-BOUCHAT M.S., *De la prison à l'école. Les pénitenciers pour enfants en Belgique au XIXe siècle (1840-1914)*, Kortrijk-Heule, Anciens Pays et Assemblées d'Etat, 1996.

EVRAUD S., *L'activité de la cour d'assises de Namur (1833-1880)*, Louvain-la-Neuve, 1995 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

FIJNAUT C., *Opdat de macht een toevlucht zij? Een historische studie van het politieapparaat als een politieke instelling*, Anvers/Gouda, Kluwer/Gouda Quint, 2 vol., 1979.

FOUTRE G., *Een onderzoek naar de werking van het Belgisch politieel apparaat 1830-1848*, Gent, 1985 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).

FRANSKIN V.E., *Enquête sur la criminalité et la politique criminelle dans le département de l'Ourthe sous le Consulat et l'Empire*, Liège, 1984 (ULG, mémoire de licence en criminologie, inédit).

GABRIEL E., *La répression pénale du duel en Belgique au 19e siècle*, Louvain-la-Neuve 1990 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

GEULETTE P., *Les divorces en Belgique pendant la seconde occupation française, avant la promulgation du code Napoléon (1796-1804)*, Bruxelles, 1980 (ULB, mémoire de licence en histoire, inédit).

GEORIS M.A., *Mort violentes à Namur au début du XIXe siècle (1821-1825). Le fait divers comme source de l'histoire des mentalités*, Louvain-la-Neuve, 1995 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

GERARD R., *L'Ecole de bienfaisance de Namur (1890-1912). Contribution à l'histoire de la délinquance féminine*, Louvain-la-Neuve, 1997 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

GHYSENS B., *De Duitse bezetting in Aalst. 1940-1944. Reconstructie van een collaboratie. Misdaaden tegen de veiligheid van de Staat*, Bruxelles, 1983 (VUB, mémoire de licence en criminologie).

GILISSEN, J., Etude statistique de la répression de l'incivisme, in *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 1950-1951, pp. 513-628.

GILISSEN J., Codifications et projets de codification en Belgique au XIXe siècle (1804-1914), in *Revue belge d'histoire contemporaine*, 14, 1983a, pp. 203-285.

GILISSEN J., L'Ordre judiciaire en Belgique au début de l'indépendance (1830-1832), in *Journal des Tribunaux*, 102, 1983b, pp. 565-74, 586-96.

- GILISSEN J., *Histoire de la répression de la collaboration avec l'ennemi*, Bruxelles, 1984a.
- GILISSEN J., La collaboration avec l'ennemi, notion à contenu variable, in PERELMAN C., VANDER ELST R., *Les notions à contenu variable en droit*, Bruxelles, 1984b, pp. 297-327.
- GODDING P., L'expulsion des étrangers en droit belge, aperçu historique (1830-1952), in *Annales de Droit de Louvain*, 30, 1970, 4, pp. 311-329.
- GODDING P., Les archives judiciaires (période contemporaine): point de vue du chercheur, in DE SCHEPPER H. (ed.), *Sources de l'histoire des institutions de la Belgique*, Bruxelles, 1977, pp. 572-574.
- GODDING P., Consultabilité et exploitation des archives judiciaires, in *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 1978, pp. 287-306.
- GODDING P., Les contrats de mariage dans la première moitié du 19e siècle: fidélité à la coutume ou adoption sans réserve du Code Napoléon, in *Revue Belge d'Histoire contemporaine*, 14, 1983-1/2, pp. 91-114.
- GRAUWELS, J., De rechtbank van eerste instantie te Hasselt van 1800 tot 1940, in *Conferencie van de Jonge Balie*, Hasselt, 1978, pp. 41-107.
- HANOTIER, S., *Le tribunal criminel du département de la Dyle sous le Consulat et l'Empire. 1800-1811*, Bruxelles, 1991 (ULB, mémoire de licence en histoire, inédit).
- HANSOTTE V., Les prévenus de crimes et de délits à Liège sous le régime français, in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, 14-1/2, 1983, pp. 115-176.
- HENKINBRANT I., *Naissance des politiques sociales en Belgique: les débats sur la réforme de la bienfaisance (1895-1900)*, LOUVAIN-LA-NEUVE, 1994 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).
- HENNES P., *De politieke verdachten van mei 1940*, Leuven, 1993 (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).
- HEYVAERT S., *Twelve men good and true? Een doorlichting van de juryrechtspraak aan het Hof van Assisen van Brabant tussen 1831-1850*, Louvain, 1988 (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).
- HOEBEKE L., *De Gentse industriële ontwikkeling en de N.V.-vorm. Een analyse van de toestand voor en na de wet van 18 mei 1873*, Gent, 1983 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).
- HOLTHÖFER E., Kodifikation und Gesetzgebung des allgemeinen Privatrechts Belgien in COING H., *Handbuch der Quellen und Literatur des Neueren Europäischen Privatrechtsgeschichte III/1*, Munich, 1982, pp. 1069-1165.
- HOLTHÖFER E., *Beiträge zur Justizgeschichte der Niederlanden, Belgiens und Luxemburgs im 19. und 20. Jahrhundert*, Francfort sur le Main, 1993.
- HOSLET D., *Les procès électoraux au XIXe siècle*, Bruxelles, 1983 (ULB, mémoire de licence en histoire, inédit).
- HUART F., *La société protectrice des enfants martyrs de Bruxelles (1892-1912)*, Louvain-la-Neuve, 1994 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).
- HUBERTY C., *Réglementarisme et abolitionnisme en matière de prostitution à Bruxelles 1830-1914*, Bruxelles, 1982 (ULB, mémoire de licence en histoire, inédit).
- HUYSE L., *Vijfenzeventig miljard, om wat te doen? De justitiebegrotingen van 1966 tot 1975*, Leuven, 1976.
- HUYSE L., DHONDT, S., DEPUYDT P., *Onverwerkt verleden: collaboratie en repressie in België 1942-1952*, Leuven, Kritak, 1991; (version française) HUYSE, L., DHONDT, S., *La répression des collaborations 1942-1952. Un passé toujours présent*, Bruxelles, Centre de recherche et d'information socio-politiques, 1993.
- JACOB R., Editer la Loi. Positivisme juridique et histoire nationale au début du XIXe siècle, in *Bulletin de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique*, 37, 1996, pp. 135-178.
- JACOBS E.A., La garde civique de la province du Hainaut, 1830-1914, in *Actes du Premier congrès de la Fédération des Cercles d'histoire et d'archéologie de Belgique*, 4, Comines 1983, pp. 51-69.

JACOBS E.L., De Burgerwacht van Brussel en van de Brusselse agglomeratie (1890-1920) in *Militaria Belgica*, 1979.

JANSSEN C., La politique de classement sans suite du ministère public en Belgique, 1836-1982 in *Histoire et Mesure*, 6, 1991, 3/4, p. 313-348.

JANSSEN C., VERVAELE J., *Le ministère public et la politique de classement sans suite*, Bruxelles, Bruylant, 1990 (Centre National de Criminologie, 14).

JANSSENS E., *Notice sur les Procureurs du Roi près le Tribunal de Première Instance de Tournai (1800-1970)*, Tournai, 1983.

JANSSENS L., *Vrouwen- en kinderarbeid en sociale wetgeving, 1890-1914*, Gand, 1974 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).

KEUNINGS L., *Histoire de la police à Bruxelles (1831-1914)*, Bruxelles, 1980 (ULB, mémoire de licence en histoire, inédit).

KEUNINGS L., L'Histoire du corps de police bruxellois de 1831 à 1914, in *Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique*, 1983, pp. 149-184.

KEUNINGS L., Les relations entre l'administration de la Sûreté publique et la police de Bruxelles (1830-1839). Contribution à l'histoire du maintien de l'ordre en Belgique, in *Congrès de Nivelles*, 1984, t. 2, pp. 43-54.

KEUNINGS L., L'initiative publique des communes en Belgique. La police communale: le cas de Bruxelles (1830-1914), in *L'initiative publique des communes en Belgique 1795-1940. Het Openbaar initiatief van de gemeenten in België 1795-1940*, Bruxelles, Crédit Communal, 1986a, 2, pp. 499-523.

KEUNINGS L., *Le maintien de l'ordre en 1884. Les manifestations d'août et de septembre à Bruxelles en 1884: un tournant politique en Belgique. De Machtwisseling van 1884 in België*, Bruxelles, 1986b, pp. 99-149.

KEUNINGS L., Geheime politie en politieke politie in België van 1830 tot 1914, in *Panopticon*, 1988a, pp. 128-158.

KEUNINGS L., Du garde ville à l'agent de police. Les débuts de la professionnalisation en Belgique (1880-1914), in *L'officier de police*, 1988, pp. 1-96.

KEUNINGS L., Une étape dans l'histoire de l'appareil policier belge: les troubles de juin 1899 à Bruxelles, in *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, LXIV, 1988, 4, pp. 718-739.

KEUNINGS L., Les grandes étapes de l'évolution de la police secrète en Belgique au XIXe siècle, in *Bulletin trimestriel du Crédit communal de Belgique*, n° 169, 1989, pp. 3-30.

KEUNINGS L., The Secret Police in Nineteenth-Century Brussels, in *Intelligence and National Security*, 4, 1989b, 1, pp. 59-85.

KEUNINGS L., L'armée et le maintien de l'ordre au XIXe siècle. L'affaire Capiaumont (1857), in *Revue belge d'histoire militaire*, 30-7, 1994, pp. 493-540.

KEUNINGS L., Ordre public et peur du rouge au XIXe siècle. La police, les socialistes et les anarchistes à Bruxelles (1886-1914), in *Revue belge d'histoire contemporaine*, 25, 1994-1995, 3-4, pp. 329-396.

KEUNINGS L., La peur du rouge et les forces de l'ordre à la fin du XIXe siècle: le cas de la police de Bruxelles, in DELWIT P., GOTOVITCH J. (ed.) *La peur du rouge*, Bruxelles, 1996, pp. 39-52.

KEUPPENS T., *Prostitutie als sociaal-cultureel fenomeen in de negentiende-eeuwse samenleving: case-study: Leuven 1860-1880*, Louvain, 1991 (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit)

KONINGS J., *De terechtstelling van gijzelaars tijdens de Duitse bezetting van België onder het bestuur van de Militärbefehlshaber von Falkenhausen (1940-1944)*, Louvain, 1982 (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).

LANGERWERF E., De invloed van de industrialisering op de activiteiten van hoven en rechtbanken 1835-1970, in *Economisch en Sociaal Tijdschrift*, 1978, pp. 215-232.

LANGERWERF E., VAN LOON F., Het profiel van enkele vredegerichten in het arrondissement Antwerpen. Evolutie tussen 1971 en 1984, in *Rechtskundig Weekblad*, 1987, febr, pp. 1585-1602.

LANGERWERF E., VAN LOON F., VAN HOUTTE J., *(Beter) gerechtelijke statistieken en (efficiënter) beheer van de rechtbank*, Anvers, 1986.

LAMAIR L., *Enkele aspecten van het penitentiare vraagstuk, 1760-1880, en van het gevangeniswezen op het grondgebied van het hedendaagse België, 1810-1870*, Louvain, 1967 (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).

LAURENT S., *La première prison pour femmes en Belgique: Namur 1837-1870*, Louvain-la-Neuve, 1987 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

LE CLERCQ G., *Violence sexuelle, scandale et ordre public. Contribution à l'histoire des mentalités à partir des archives des tribunaux namurois, 1830-1867*, Louvain-la-Neuve, 1997 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

LESAGE X., *Den Duerwaerder: geschiedenis van het gerechtsdeurwaardersambt*, Kapellen, 1993 (version française) *L'huissier: l'histoire de la fonction d'huissier de justice*, Kapellen, 1993.

LEMPEREUR N., BEKAERT H., GUILMOT P., SCREVEN S., *Les fluctuations de la criminalité en Belgique*, 3 vol. (1964-1966, 1967-1970, 1970-1975 et 1980), Bruxelles, 1974-1988.

LEVY R., ROUSSEAUX X., *Les Etats et le pénal*, in ROUSSEAUX X., LEVY R., *Le pénal dans tous ses Etats. Justice, Etats et sociétés en Europe (XIIe-XXe siècles)*, Bruxelles, 1997, pp. 13-21.

LIS K., *Een politieel-medische orde: de reglementering van de prostitutie in West-Europa, in het bijzonder te Antwerpen, tijdens de eerste helft van de 19de eeuw*, *L'initiative publique des communes en Belgique 1795-1940. Het Openbaar initiatief van de gemeenten in België 1795-1940*, Bruxelles, Crédit Communal, 1986, 2, pp.559-579.

LOGIE J., *Les magistrats des cours et tribunaux en Belgique 1794-1814. Essai d'approche politique et sociologique*, 3 vol., Paris, 1995 (Université de Paris IV-Sorbonne, Thèse d'Etat inédite).

LOGIE J., *Magistrature et organisation judiciaire d'un Etat en gestation: la Belgique (1795 à 1830)*, in ROUSSEAUX X., LEVY R., *Le pénal dans tous ses Etats. Justice, Etats et sociétés en Europe (XIIe-XXe siècles)*, Bruxelles, 1997, pp. 385-404.

LOUVEAUX C.L., *La magistrature dans la tourmente des années 1940-1944*, in *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 61, 1981, p.620-664.

LUYTEN D., *Burgers boven elke verdenking? Vervolg van economische collaboratie in België na de Tweede Wereldoorlog*, Bruxelles, VUB Press, 1996.

LUYTEN H., *Evolutie van de wetgeving omtrent landloperij in België sinds 1830*, Gand, 1986 (Universiteit Gent, mémoire de licence en criminologie, inédit).

MAES E., *Miss Blanche en Chiehelette: verkennend historisch onderzoek naar de weerslag van het homoseksuele gebeuren in de gerechtelijke archieven en publieke opinie in Vlaanderen rond de eeuwwisseling*, Gand, 1996 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).

MALLIET L., *De veldwachter, die onbekende. Een historische studie over de wetgeving op de landelijke politie van de provincie Brabant in de periode 1791-1969*, Leuven, 1981 (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).

MALLIET L., *De Landelijke Politie. Eenmaking met de gemeentepolitie na tweehonderdjarig bestaan in Panopticon*, 4, 1983, 3, pp. 246-279.

MAQUET J., *Les arrêts de la Cour d'assises de Liège (1825-1835). Etude historique, pénologique et statistique*, Liège, 1997, (ULG, travail de fin d'études en criminologie).

MARY P., *Petite histoire d'une (dés)organisation. Les statistiques criminelles en Belgique*, in *Journal des Procès*, 187, 25 janvier 1991, pp. 12-15.

MARY P., *Délinquant, délinquance et insécurité. Un demi siècle de traitement en Belgique (1944-1997)*, Bruxelles, 1997.

MARY P., *La recherche criminologique en Belgique. Une recherche en bon Etat?* in *Revue de droit pénal et de criminologie*, 78e an, 1998, pp. 159-171.

MERKELBAG, F., *La magistrature liégeoise au XIXe siècle. La Cour d'Appel et le Tribunal de lère instance. Approche d'histoire sociale*, Liège, 1984-85 (ULG, mémoire de licence en histoire, inédit).

MEULDERS C., MATTHIJS K., "On ne se jouera pas du divorce !". Echtscheiding in de negentiende eeuw in het licht van de echtscheidingspraktijk te Brugge, 1865-1914, in *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1996, 26-3/4, pp. 64-103.

MULLENDERS P., Het Tongersepolitiekorps, 1796-1899, in *Oude Land van Loon*, 40, 1985, pp. 119-159.

MUYLLE H., *Aspecten van de geschiedenis van de criminaliteit. Sociografie van gevangenen van de gevangenis van Gent, volle 19de eeuw*, Gand, 1977 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).

NANDRIN, J.P., La laborieuse genèse du droit social belge: une utopie récupérée?, in *La question sociale en Belgique et au Canada*, Bruxelles, 1988, pp. 123-138.

NANDRIN, J.P., Le juge unique en Belgique. Quelques jalons historiques d'une révolution tranquille, in *Revue Interdisciplinaire d'Etudes juridiques*, 1989, 23, pp. 97-113.

NANDRIN, J.P., Eclairage historique. De l'homme au bien au juge professionnel. Ou l'histoire ambivalente d'un désenchantement? in *Compétences des juge de paix et des juges de police*, Bruges, La Chartre, 1992, pp. 17-38.

NANDRIN, J.P., *Hommes et Normes. L'organisation judiciaire aux premiers temps de l'Indépendance (1832-1848)*, Louvain-la-Neuve, 3 vol., 1994 (UCL, thèse de doctorat en histoire, inédite).

NANDRIN J.P., Justice de conciliation, proximité et carte judiciaire de 1830 à nos jours une comparaison franco-belge, in *Du juge de paix au tribunal départemental*, Paris, 1997a, pp. 77-94.

NANDRIN J.P., La genèse du droit du travail en Belgique. Plaidoyer pour la chronologie in DAUCHY S., MONBALLYU J. WIJFFELS A., (ed.), *Auctoritates Xenia R.C. Van Caenegem oblata*, Bruxelles, 1997b, pp. 256-288.

NANDRIN J.P., Les nominations judiciaires en Belgique en 1832. Une entreprise de légitimation d'un jeune Etat indépendant in in ROUSSEAUX X., LEVY R., *Le pénal dans tous ses Etats. Justice, Etats et sociétés en Europe (XIIe-XXe siècles)*, Bruxelles, 1997, pp. 405-423.

NEIRINCK G., *Een analyse van de evolutie van het criminaliteitspatroon in Brugge, van 1963 tot 1983, aan de hand van de gemeentelijke politiestatistiek*, Gent, 1985 (UG, mémoire de licence en criminologie, inédit).

NICHELS J., *Overzicht van de opvattingen over de doodstraf in België 1830-1980*, Gand, 1980 (Universiteit Gent, mémoire de licence en criminologie, inédit).

NOKERMAN V., *La prostitution des mineurs en Belgique (1880-1940). Discours et réalités*, Louvain-la-Neuve, 1995 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

PAUL I., *Les tribunaux révolutionnaires de Bruxelles et de Liège (1794-1795). Instruments d'oppression ou vecteurs d'une justice nouvelle?*, Louvain-la-Neuve, 1997 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

PEETERS E., Het ontstaan van de probatie in België. Een poging tot historische reconstructie, in *Panopticon*, 3, 1982, pp. 99-122.

PESCHANSKI D., Justice, histoire et sciences sociales, in *Ecrire l'histoire du temps présent. En hommage à François Bédarida, Actes de la journée d'études de l'IHTP*, Paris, CNRS-Editions, 1993, pp. 283-291.

PIRON, D., *Prisons et prisonniers dans la province de Liège 1815-1830*, Liège, 1986. (ULG, mémoire de licence en histoire, inédit).

PITOMVILS K., Alledagse arbeidsconflicten in de Gentse textielindustrie. De praktijk van de werkrechtshulp in de eerste helft van de negentiende eeuw, in *Tijdschrift voor Sociale Geschiedenis*, 21-2, 1995, pp. 181-211.

POULLET, E., *Mémoire en réponse à la question suivante: faire l'histoire du droit pénal dans l'ancien duché de Brabant*, Bruxelles, 1867.

POULLET E., *Histoire du droit pénal en Brabant, depuis l'avènement de Charles-Quint jusqu'à la réunion de la Belgique à la France, à la fin du XVIIIe siècle*, Bruxelles, 1870.

POULLET, P., *Les institutions françaises de 1795 à 1814. Essai sur les origines des institutions belges contemporaines*, Bruxelles, 1907.

POUSSEUR C., *La violence sexuelle devant les juridictions criminelles du Hainaut de 1795 à 1866*, Louvain-la-Neuve, 1993 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

POUSSEUR C., Les cas de viols et attentats à la pudeur dans l'arrondissement de Charleroi à partir des affaires jugées devant la Cour d'Assises du Hainaut, de 1811 à 1866. Aspects sociologiques, in *Documents et rapports de la Société Royale d'Archéologie et de Paléontologie de Charleroi*, 62, 1993-1996, pp. 59-86.

PUISSANT J., Sources judiciaires contemporaines. Point de vue de l'utilisateur, DESCHEPPER H. (ed.), *Sources de l'histoire des institutions de la Belgique*, Bruxelles, 1977, pp. 575-580.

PUISSANT J., L'initiative publique des communes belges. Les bourgmestres et le maintien de l'ordre en Wallonie. in *L'initiative publique des communes en Belgique 1795-1940. Het Openbaar initiatief van de gemeenten in België 1795-1940*, Bruxelles, Crédit Communal, 1986, 2, pp. 597-608.

PULLIJN J., *De voorwaardelijke invrijheidstelling: theorie en praktijk 1955-1981*, Gand, 1982 (UG, mémoire de licence en criminologie, inédit).

PUT E., *Het Ministerie van Justitie (1831-1988). Deel I: Organisatiestructuur van de centrale administratie en de adviesorganen*, Bruxelles, 1990 (Miscellanea archivistica. Studia 6).

PUT E., *Het Ministerie van Justitie (1831-1988). Deel II: Overzicht van de bevoegdheden-organisatiestructuur van de centrale administratie en de adviesorganen*, Bruxelles, 1992 (Miscellanea archivistica. Studia 22).

RABIER M.C., La gendarmerie belge: 1930-1945, in *Actes du Colloque d'histoire militaire belge (1830-1980)*, Bruxelles, 1981, pp. 417-425.

ROELENS S., *Clandestine prostitutie te Kortrijk tussen 1887 en 1944*, Gand, 1985 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).

ROGIERS E., *De jury rechtspraak in de provincie Brabant in de periode 1880-1900*, Louvain, 1985 (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).

ROGIERS E., De juryrechtspraak in de provincie Brabant 1880-1900, in *De Leiegouw*, 29, 1987, pp. 211-217.

ROUSSEAUX X., De la justice révolutionnaire à la justice républicaine: le tribunal criminel de Bruxelles (1794-1795), in *La Révolution et l'ordre juridique privé: rationalité ou scandale? Actes du colloque d'Orléans 11-13 septembre 1986*, Orléans, 1988, t.2, pp. 527-540. (Université d'Orléans, 8).

ROUSSEAUX X., *Les tribunaux criminels en Brabant sous le Directoire (1795-1800) Acculturation et résistance à la justice républicaine* in J. CRAEYBECKX, F.G. SCHEELINGS (ed.), *De Franse Revolutie en Vlaanderen. De Oostenrijkse Nederlanden tussen oud en nieuw régime. La Révolution française et la Flandre. Les Pays-Bas autrichiens entre l'ancien et le nouveau régime*, Bruxelles, 1990, pp. 277-306.

ROUSSEAUX X., La postérité pénale de la République: le cas des conquêtes du Nord (1794-1815) in *Justice et République(s). Actes du colloque de Lille, 17-20 septembre 1992*, Hellemes, 1993a, pp. 211-238.

ROUSSEAUX X., Le droit pénal en Belgique au 19e siècle en perspective historique in *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis*, t. 61, 1993b, pp. 453-470.

ROUSSEAUX X., Un patrimoine en péril? Réflexion sur les sources pour l'histoire de la justice en Belgique (19e-20e s.) in *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. 64 1/4, 1993, [1994], pp. 65-115.

ROUSSEAUX X., Crime, Justice and Society in Medieval and Early Modern Times: Thirty Years of Crime and Criminal Justice History. A Tribute to Herman Diederiks, in *Crime, Histoire & Sociétés/Crime, History & Societies*, 1997a, n°1, 1, pp. 87-118.

ROUSSEAUX X., La pyramide avant l'hémicycle. Archéologie du ministère public in *Juger*, 11-12-13, 1997b, pp. 34-48 (numéro spécial: les mystères de la grande pyramide).

ROUSSEAUX X., La révolution pénale, fondement de l'Etat national? L'impact des systèmes français de justice dans la formation de la Belgique, des Pays-Bas, et du Luxem-

bourg (1780-1850)) in X. ROUSSEAU, M.S. DUPONT-BOUCHAT, C. VAEL (ed.), *Révolutions et Justice pénale en Europe (1780-1830). Modèles français et traditions nationales* *Revolution and Criminal Justice in Europe, 1780-1830 French Models and National Traditions*, Paris, L'Harmattan, 1998a (sous presse).

ROUSSEAU X., Du pénal au social. Les sources sérielles pour l'histoire de la justice en Belgique (XIXe-XXe siècle) in J. PETIT, F. CHAUVAUD (eds.), *L'histoire contemporaine et les usages des archives judiciaires (1800-1939)*, 1998b (sous presse).

ROUSSEAU X., NANDRIN J.P., Le personnel judiciaire en Belgique à travers les révolutions (1780-1832). Quelques hypothèses de recherches et premiers résultats, in *Le personnel politique dans la transition de l'Ancien Régime au Nouveau Régime en Belgique (1780-1830)*, Kortrijk, Anciens Pays et Assemblées d'Etat, 1993, pp.13-69.

ROUSSEAU X., STEVENS F., TIXHON A., Les origines de la statistique judiciaire belge (1785-1835) in *Déviante et société*, 22-2, 1998 (sous presse).

SAUVEUR I., *L'avortement au 19e siècle. Un crime impuni?*, Louvain-la-Neuve, 1997. (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

SCHEGERS L., *De inwerking van de economische en sociale crisis op de criminaliteit in de provincie Antwerpen (1845-1855)*, Gand, 1971 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).

SCHOLLIERS E. et P., (ed.), *Werktijd en Wertijdverkorting/ Durée du travail et Diminution du temps de travail, Acta van het Colloquium*, Brussel, 1982, Bruxelles VUB, 1983.

SCHOUKENS C., *L'infanticide devant la Cour d'assises du Brabant au XIXe siècle (1811-1914)*, Louvain-la-Neuve, 1994. (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

SEGERS F. *Het leger en de ordehandhaving in België 1886-1902*, Leuven, 1982. (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).

SEPTON M., *La femme criminelle et le poison. L'empoisonnement devant les cours d'assises en Belgique au XIXe siècle*, 1995-1996 (Ph.D. in History, Marquette University, inédit).

STERCX H., *De negentiende-eeuwse duelcultuur in Frankrijk, Duitsland en België*, Leuven, 1993 (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).

STEVENS F., *Het tribunal criminel te Antwerpen (19 september 1794-19 februari 1795). Een nieuwe "Bloed Raed" op het einde van de 18e eeuw?, Justice ende Gerechtigheyt. Acta Falconis*, 83-3, 1983, pp. 176-221.

STEVENS F., *Revolutie en notariaat: Antwerpen 1794-1814*, Assen, 1994.

STEVENS F., La codification en Belgique, héritage français et débats néerlandais (1781-1867), in ROUSSEAU X., LEVY R., *Le pénal dans tous ses Etats. Justice, Etats et sociétés en Europe (XIIIe-XXe siècles)*, Bruxelles, 1997, pp. 287-319.

STEVIGNY D., *Prisons, prévenus et répression à Bruxelles sous le Directoire (an IV-an VIII), Contribution à l'histoire de la criminalité*, Louvain-la-Neuve, 1991. (UCL, mémoire de licence en histoire inédit).

STEYLEMANS S., *Risquons-Tout: het proces van het republicanisme. Politieke processen voor de assisenhoven van Antwerpen en Brabant 1848-1849*, Louvain, 1988 (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).

STRIMELLE V., *Les institutions pénitentiaires pour enfants en Belgique: le cas de la succursale de Saint-Hubert à Namur, 1871-1892*, Louvain-la-Neuve, 1985. (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

TANGHE F., *Le droit au travail entre histoire et utopie. 1789-1848-1989 de la répression de la mendicité à l'allocation universelle*, Bruxelles, 1989.

TEIRLYNCK A.M., *L'évolution de la notion de puissance paternelle entre le code civil (1804) et la loi Carton de Wiart (1912). La famille et l'Etat*, Louvain-la-Neuve 1988 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

THIELEMANS M.R., *Le premier tribunal criminel de Mons (14 messidor an II-22 fructidor an II: 2 juillet 1794)*, in *Etudes régionales. Annales du cercle archéologique et folklorique de la Louvière et du Centre*, 7, 1969, pp. 81-134.

TIMMERMAN M., *De sociale ernst van het alcoholisme en de mobilisatie voor drankbestrijding vanaf het laatste kwart van de 19de eeuw*, Gand, 1981 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).

TIXHON A., Les statistiques criminelles belges du XIXe siècle: Du crime au criminel. De la société à l'individu. Le chiffre au service de l'Etat, in *Déviance et société*, 1997, 21-3, pp. 223-249.

TRODOUX, J. *Le "tribunal de police correctionnelle" d'Habay-la-Neuve sous le Directoire (1795-1800) Une approche quantitative*, Louvain-la-Neuve, septembre 1997 (UCL, mémoire de licence en histoire, inédit).

VAEL C., Les bibliothèques juridiques en Belgique au XIXe siècle, in J. PETIT, F. CHAUVAUD (eds.), *L'histoire contemporaine et les usages des archives judiciaires (1800-1939)*, sous presse, 1998.

VALCKE T., *Van gemeenschapsregime naar celsysteem. De gevangenis van Veurne in de 19de eeuw*, Gand, 1988 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).

VAN DEN BOSSCHE D., *De politieke geschiedenis van het Leuvense politiekorps (1852-1914)*, Louvain, 1986 (KU Leuven, mémoire de licence en criminologie, inédit).

VAN DEN WIJNGAERT M., *De invloeden op de benoemingen van de magistraten in de negentiende eeuw. De rechtbank van Eerste Aanleg te Antwerpen (1847-1899)*, Louvain, 1963. (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).

VANDERLINDEN J., Le code pénal belge entre 1830 et 1867, in *Mélanges offerts à Robert Legros*, Bruxelles, 1984, pp. 707-734.

VAN DER HEYDEN J. Een historisch-maatschappelijke benadering van het ontstaan van de wet op de kindbescherming van 1912, Bruxelles, 1983 (VUB mémoire de licence en criminologie, inédit).

VAN DER VORST P., MARY P., *Cent ans de criminologie à l'U.L.B.: Adolphe Prins, l'union internationale de droit pénal, le cercle universitaire pour les études criminologiques*, Bruxelles, 1990.

VAN GEET W., *De gendarmerie te Antwerpen 1839-1977. Een bijdrage tot de geschiedenis van Antwerpen*, Anvers, 1978.

VAN GEET W., *De burgerwacht van Antwerpen: O zaliger gedachtenis*, Anvers, 1981.

VAN GEET W., *De rijkswacht tijdens de bezetting, 1940-1944*, Anvers, 1985.

VAN GEET W., *De gewapende lieden: 200 jaar rijkswacht*, Anvers, 1996.

VAN GOETHEM H., *De taaltoestanden in het Vlaams-Belgisch gerecht 1795-1935*, Bruxelles, 1990.

VAN GOETHEM H., Acculturation juridique et langue de procédure étrangère. L'infiltration ou introduction du français dans les tribunaux en Flandre, en Wallonie et en France, in ROUSSEAU X., LEVY R., *Le pénal dans tous ses Etats. Justice, Etats et sociétés en Europe (XIIe-XXe siècles)*, Bruxelles, 1997, pp. 219-246.

VAN HILLE P., *Het Hof van Beroep te Brussel en de Rechtbanken van Oost- en West-Vlaanderen onder het Frans Bewind*, Handzame, 1970.

VAN HILLE P., *Het Hof van Beroep te Brussel en de Rechtbanken van Eerste Aanleg in Oost- en West-Vlaanderen onder het Nederlands Bewind en sinds de Omwenteling van 1830 tot 4 oktober 1832*, Tielt, 1981.

VAN HOOREWEGHE E., *Sociografisch onderzoek van de studenten in de rechten aan de Gentse Rijksuniversiteit (1817-1830)*, Gand, 2 vol. 1976 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).

VAN HOUTTE J., LANGERWERF E., *Sociografische gegevens voor een studie van het gerechtelijk systeem. Juristen, Activiteiten van hoven en rechtbanken*, Antwerpen, 1977.

VAN KERCKVOORDE J., Toenemend geweld in België: geteld of verondersteld? De ontwikkeling van een aantal sinds 1955 in België geregistreerde vormen van geweld, in *Panopticon* 6, 1985, pp. 238-279.

VAN KERCKVOORDE J., *Strafrechtsbedeling in België. Een selectie uit de Belgische Gerechtelijke Statistieken over de periode 1898-1986*, Deurne, 1993.

VAN LOMBEEK M., *De wet op het opsporen van het vaderschap van het natuurlijk kind* (6 april 1908), Louvain, 1983 (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).

VAN LOON F., *Burgerlijke rechtbanken: wie, wat en hoe? Profiel van de activiteiten van de hoven en rechtbanken van het gerechtelijk arrondissement Antwerpen* (1970-1984), Deurne, 1987.

VAN LOON F., LANGERWERE, E. Socioeconomic Development and the Evolution of Litigation Rates of Civil Courts in Belgium 1835-1980, in *Law & Society Review*, 24-2, 1990, pp. 283-298.

VAN LUL, S., *Les forces de l'ordre et la police judiciaire au cours de la période 1886-1914*, Louvain-la-Neuve, 1985 (UCL, mémoire de licence en criminologie, inédit).

VAN OUTRIVE L., CARTUYVELS Y, PONSAERS P., *Sire, ik ben ongerust; geschiedenis van de Belgische politie 1794-1991*, Leuven, Kritak, 1991; (version française), *Les polices en Belgique. Histoire socio-politique du système policier de 1794 à nos jours*, Bruxelles, EVO, 1991.

VANDEN BERGE A., *De zorg voor jonge behoeftigen, bedelaars en landlopers in de eerste helft van de negentiende eeuw: de totstandkoming van de wet van 3 april 1848 betreffende de bedelaarsgestichten en de hervormingsscholen*, Louvain, 1988 (KU Leuven, mémoire de licence en pédagogie historique, inédit).

VAN DEN EECKHOUT P., SCHOLLIERS P., Social history in Belgium: old habits and new perspectives in *Tijdschrift voor Sociale Geschiedenis*, 23e an., 1997, 2, pp. 147-181.

VAN DEN BERGHE P., *De wet van 22 februari 1908 op het taalgebruik in strafzaken in het arrondissement Brussel*, Leuven, 1983 (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).

VANDAMME J.M., *De affaire Degrave-Rorique (1892-1935), van piraterij tot gerechtelijke dwaling*, Leuven, 1985 (KU Leuven, mémoire de licence en histoire, inédit).

VANDENABEELE J., *De vereniging zonder winstoogmerk: verkennend onderzoek naar ontstaan en praktijk van de wet van 27 juni 1921*, Gand, 1987 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).

VANDEWALLE I., *In naam van de onrust: een onderzoek naar de organisatie van de Gentse gemeentepolitie 1848-1914*, Gand, 1992 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).

VANNESTE C., *Les chiffres des prisons de 1830 à 1995. Des mécanismes économiques à leur traduction pénale*, Louvain-la-Neuve, 1997 (UCL, thèse de doctorat en criminologie, inédite).

VANNOPPEN H., *De veldwachter op het platteland in L'initiative publique des communes en Belgique 1795-1940. Het Openbaar initiatief van de gemeenten in België 1795-1940*, Bruxelles, Crédit Communal, 1986, 2, pp. 525-535.

VANTHEMSCHE G., L'élaboration de l'arrêté royal sur le contrôle bancaire (1935), in *Revue belge d'histoire contemporaine*, 11, 1980, pp. 389-437.

VANTHEMSCHE G., De Belgische overheid en de kartels tijdens het interbellum. Situering en analyse van de wetgeving op de verplichte kartelvorming, in *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 61, 1983, pp. 851-894.

VAN VELTHOVEN H., *Vlaams en sociale machtsstrijd in België gekontroleerd in de wetgeving (1894-1914)*, Bruxelles, 1980 (VUB, thèse de doctorat en droit, inédite).

VAN VELTHOVEN H., *De taalwetgeving en het probleem Brussel, 1830-1914*, in *Taal en sociale integratie*, 4, 1981, pp. 247-260.

VELLE K., *Het gevangeniswezen in België (1795-1997). Organisatie en archiefvorming*, en préparation.

VELLE K., *Het Openbaar Ministerie. Organisatie en bevoegdheden*, Bruxelles, 1995a (Miscelanea Archivistica. Studia)

VELLE K., *Het vrederecht en de politierechtbank (1795-1995). Organisatie, bevoegdheden en archiefvorming*, Bruxelles, 1995b.

VELLE K., Les revues juridiques belges des XIXe et XXe siècles: une source sous-estimée pour l'histoire des institutions, in *Congrès de Liège, Actes*, t.1, Liège, 1992, p. 123-124.

VERHAEGHE J., *De ordehandhaving bij de sociale onlusten in maart-april 1886 in Luik en Charleroi*, in *Revue belge d'histoire militaire*, 25-8, 1984, pp. 687-724; 26, 1985-1, pp. 17-42; 27-5, 1986, pp. 435-464; 28-4, 1989, pp. 269-298.

VERHEYDEN H., *Wanbedrijven, oorzaken en beteugeling in het arrondissement Mechelen (1815-1830)*, Gand, 1970. (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).

VERMANDERE D., *De veldwachters in het Leie departement, 1795-1809*, in *Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, 1968, 44, pp. 145-174.

VERMER A., *Historique du tribunal de première instance de Neufchâteau* in *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. 27, 1951, pp. 49-68.

VERSCHAEREN J., *De Burgerwacht te Sint-Niklaas-Waas*, in *Revue belge d'histoire militaire*, XIX-7, 1972, pp. 595-607.

VERSCHAEREN J., *De politieke rol van de Burgerwacht (te Antwerpen en Sint-Niklaas), 1830-1914*, in *L'initiative publique des communes en Belgique 1795-1940. Het Openbaar initiatief van de gemeenten in België 1795-1940*, Bruxelles, Crédit Communal, 1986, 2, pp. 581-596.

WAELEPUT M., *Involed van de penologie op de Belgische gevangenisarchitectuur*, Gand, 1982 (UG, mémoire de licence en criminologie, inédit).

WAUTERS J., *Les inculpés de crimes jugés par les tribunaux liégeois, 1798-1829*, Liège 1976 (ULG, mémoire de licence en histoire, inédit).

WEBER D., *Homo criminalis. Belgische parlementsleden over misdaad en strafrecht 1830-1940*, Bruxelles, VUBPress, 1997.

WILLEKENS K., *Abortus, te vondeling leggen en kindermoord; Onderzoek voor Gent (1890-1914)*, Gand, 1982 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).

WINTEIN R., *Echtscheiding te Brugge en te Gent tussen 1795-1900. Het betreft een historisch-demografische, sociografische en sociologische studie van dit fenomeen*, Gand, 1983 (UG, mémoire de licence en histoire, inédit).

WOUTERS H., *Gerechtelijke en politiearchieven uit de 19de eeuw*, in DE SCHEPPER H. (ed.), *Sources de l'histoire des institutions de la Belgique, Actes du colloque de Bruxelles*, Bruxelles, 1977, pp. 362-375.

WOUTERS H., *De totstandkoming van de wet op de Commissie van Openbare Onderstand (20/3/1925)*, Bruxelles, 1981 (VUB, mémoire de licence en histoire, inédit).

WOUTERS Y., VAN LOON F., *Civil litigation in Belgium: the Reconstruction of the Pyramid of Legal Disputes - a preliminary report -*, in *Onati Proceedings*, 12, 1991, pp. 23-38.

ZEEGERS J., *Analyse économique des dépenses publiques belges en matière répressive de 1950 à 1967*, Louvain, sd., (document de travail du CRIDE).